

● COLLISION FERROVIAIRE MEURTRIÈRE
À TOLÈDE :

**Le Président
Tebboune adresse
ses condoléances
au Roi Felipe VI**

(P2)



LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● **DEUX POIDS, DEUX MESURES**

Comment les agences de notation reproduisent la dépendance financière du Sud

(Pages 8 et 9)

● AZOUZ NASRI, A PRÉSIDÉ LA CÉRÉMONIE
AU PALAIS DES EXPOSITIONS DE LA SAFEX

La 29^e édition du SILA ouvre ses portes

(P3)



SOMMET RUSSIE-AFRIQUE À MOSCOU :

Sifi Ghrieb porte la voix de l'Algérie et consolide l'alliance historique avec Moscou

C'est un retour sur la scène d'une alliance historique, mais tournée résolument vers l'avenir. Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, participe à la 3^e édition du Sommet Russie-Afrique, qui se tient à Moscou les 28 et 29 octobre 2026. Une participation qui confirme la profondeur des relations algéro-russes et la volonté d'Alger de renforcer cette alliance stratégique à l'heure de l'émergence d'un monde multipolaire. Le Premier ministre a pris part hier, à la séance d'ouverture du Forum économique et humanitaire, coprésidée par le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, et le président de la République du Burundi, président en exercice de l'Union africaine, Evariste Ndayishimiye.

(Lire en Page 3)



● **AIR ALGÉRIE EN PLEIN ESSOR**

Un hub africain au service de la nouvelle orientation économique de l'Algérie

(P4)

● **64^e ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ SUR
LA RADIO ET LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNES**

Mohamed Bouslimani appelle à faire face aux défis de la guerre médiatique

(P5)

● **OPÉRATION DE L'OCCUPATION SIONISTE
POUR UN NETTOYAGE ETHNIQUE À AL-KHALIL**

Déplacement forcé de plus de 5 000 Palestiniens

(P12)

Collision ferroviaire meurtrière à Tolède : le président Tebboune adresse ses condoléances au Roi Felipe VI



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé une lettre de condoléances et de compassion à Sa Majesté le Roi d'Espagne, Felipe VI, à la suite du tragique accident ferroviaire survenu près de la ville de Tolède, qui a fait de nombreuses victimes. Un drame d'une ampleur exceptionnelle a endeuillé l'Espagne mercredi matin. Au moins 64 personnes ont été tuées dans une collision entre deux trains à grande vitesse près d'Urda, dans la province de Tolède, selon un bilan provisoire des autorités de Castille-La Manche rapporté par El País. 58 blessés sont hospitalisés, dont 15 dans un état très grave, tandis qu'une cinquantaine d'autres, légèrement blessés, sont pris en charge dans les gymnases d'Urda et de Consuegra. Dans son message, le président Tebboune a exprimé « son profond émoi et sa sincère sympathie et solidarité avec le Roi Felipe VI et le peuple espagnol, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, et en son nom propre, suite à ce douloureux accident ». Le chef de l'Etat a présenté ses sincères condoléances et ses plus sincères expressions de sympathie au Roi d'Espagne, aux familles des victimes et au peuple espagnol ami, affirmant « la solidarité absolue de l'Algérie et sa sincère compassion avec le gouvernement et le peuple espagnol dans cette dure épreuve ». Le président Tebboune a également exprimé sa confiance dans la capacité du gouvernement espagnol à atténuer les effets de cette tragédie, souhaitant un prompt rétablissement à tous les blessés. Selon les premiers éléments, la collision s'est produite à 8h54 sur la ligne Madrid-Séville. Un AVE de la Renfe, transportant 397 personnes, aurait percuté par l'arrière un train Iryo immobilisé sur les voies, avec 146 passagers et un bébé à bord, provoquant le déraillement de deux voitures et leur chute dans un talus. Parmi les personnes décédées, 40 voyageaient dans le train Iryo et 24 dans l'AVE. Le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, s'est rendu sur place après avoir annulé son programme, tandis que le tribunal d'instruction d'Orgaz a été chargé de l'enquête. L'accident survient après la collision du 18 janvier à Adamuz, en Andalousie, qui avait déjà fait 46 morts.

Au moins 30 morts dans une collision entre 2 trains en Espagne

Une collision entre deux trains à grande vitesse en Espagne fait au moins 30 morts, selon un premier bilan. Au moins 30 personnes ont trouvé la mort mercredi dans une collision 2 trains à grande vitesse, survenue entre les localités de Mora et d'Orgaz, dans la région de Tolède, dans le centre de l'Espagne, ont rapporté des médias citant les autorités régionales. « Il y a au moins 39 morts et il est possible que ce nombre augmente », a déclaré Esther Padilla, la porte-parole de la région de Castille-La-Manche, où a eu lieu l'accident.



L'accident s'est produit peu après 09h00 (heure locale), impliquant un train de la compagnie Renfe et un autre de la compagnie Iryo, qui circulaient sur la ligne reliant Madrid à Séville, a indiqué l'opérateur ferroviaire espagnol Adif. Selon la porte-parole du gouvernement régional de Castille-La-Manche, la collision a provoqué le déraillement de deux voitures du train Iryo. Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent plusieurs voitures renversées dans un fossé, tandis que les services de secours ont été dépêchés sur les lieux pour porter assistance aux victimes.

SUSPENSION DU TRAFIC FERROVIAIRE ET ENQUÊTES EN COURS

Dans un message publié sur les réseaux sociaux, Adif a annoncé la «suspension de la circulation sur la ligne ferroviaire à grande vitesse reliant Madrid à l'Andalousie, à la suite de cette collision par l'arrière entre deux trains». Les opérations de secours se poursuivaient, alors que les autorités s'employaient à déterminer les causes exactes de l'accident et à établir un bilan définitif des victimes, conclut l'agence de presse officielle.

ONU : Guterres appelle à renforcer le rôle des femmes dans la paix et la sécurité

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a appelé mardi à renforcer la participation des femmes aux négociations de paix, à accroître les financements destinés aux organisations féminines dans les zones de conflit et à lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles. S'exprimant lors d'un débat public du Conseil de sécurité consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, il a dénoncé l'écart persistant entre les engagements internationaux et leur mise en œuvre sur le terrain.

« Trop souvent, cela s'est traduit par beaucoup de paroles et pas assez d'actions », a déploré Guterres, évoquant les progrès limités enregistrés depuis l'adoption, il y a 26 ans, de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, qui reconnaît le rôle essentiel des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation d'une paix durable.

Selon le chef de l'ONU, les femmes restent largement exclues des négociations, tandis que les organisations féminines engagées dans les zones de conflit manquent de moyens financiers.

Il a également dénoncé les violences sexuelles liées aux conflits, les discriminations et les restrictions imposées aux droits des femmes et des filles dans plusieurs pays.

Le rapport annuel des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité fait état d'une forte augmentation des cas de violences sexuelles liées aux conflits vérifiés par l'ONU, qui ont dépassé 9 700 en 2025. Le nombre réel serait nettement plus élevé, a souligné Guterres.

Il a également alerté sur la multiplication des conflits armés, notamment à Gaza, en Ukraine, dans le Sahel, au Soudan et au Myanmar, ainsi que sur l'augmentation du nombre de femmes et de filles vivant à proximité des zones de combat.

Les conséquences de ces crises se manifestent notamment par la hausse de la mortalité maternelle, les restrictions à l'accès à l'éducation pour les filles et les menaces visant les femmes responsables politiques, les journalistes et les défenseuses des droits humains.

Guterres a par ailleurs dénoncé les restrictions imposées aux employées des Nations unies et des organisations partenaires dans certaines zones de conflit.



Ebola : les États-Unis imposent une attestation à tous les passagers des vols internationaux



Tous les passagers embarquant sur un vol international vers les États-Unis devront présenter une attestation confirmant leur absence de République démocratique du Congo (RDC) au cours des 21 jours précédents, à compter du 3 novembre à 23h59, heure de l'Est américain.

Annoncée par les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC), cette obligation vise à réduire le

risque d'introduction d'Ebola. Elle concerne toutes les nationalités, y compris les citoyens américains, quel que soit le pays de départ. Les compagnies devront vérifier l'attestation, sur papier ou sous forme numérique, et refuser l'embarquement aux passagers qui ne la présentent pas, sauf exemption accordée par les autorités américaines.

Chaque voyageur devra disposer de son propre document. Une personne autorisée pourra signer pour un mineur ou un passager incapable de le faire lui-même. Une correspondance dans un aéroport congolais comptera comme une présence en RDC, même sans quitter l'avion. Sauf exception, les personnes concernées ne pourront embarquer vers les États-Unis qu'à partir du 22e jour suivant leur départ du pays. La mesure s'appliquera aussi aux voyageurs transitant par les États-Unis, mais pas aux arrivées terrestres ou maritimes. Cette décision intervient dans le contexte d'une épidémie liée au virus Bundibugyo. Selon les données des CDC arrêtées au 25 octobre, la RDC comptait 10 060 cas confirmés et 4 887 décès.

Golfe d'Aden : l'agence maritime britannique alerte sur un risque de piraterie

Le centre britannique de surveillance du commerce maritime (UKMTO) a mis en garde mercredi contre un risque de piraterie, après des signalements d'« activités suspectes dans le golfe d'Aden ».

« L'UKMTO a reçu de plusieurs sources des signalements d'activités suspectes dans le golfe d'Aden », a indiqué l'organisme dans un communiqué publié sur la plateforme sociale américaine X, précisant qu'elles pourraient révéler l'activité d'un groupe de pirates. Plusieurs petites embarcations suspectes ont été repérées à proximité de navires marchands, dont un bateau vert et bleu transportant neuf personnes et équipé de deux échelles et d'un crochet, selon l'UKMTO.

« Les autorités enquêtent », a ajouté l'organisme, appelant les navires transitant dans la zone à faire preuve de prudence et à signaler toute activité suspecte. Aucune autre précision n'a été communiquée.



SOMMET RUSSIE-AFRIQUE À MOSCOU

Sifi Ghrieb porte la voix de l'Algérie et consolide l'alliance historique avec Moscou

C'est un retour sur la scène d'une alliance historique, mais tournée résolument vers l'avenir. Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, participe à la 3^e édition du Sommet Russie-Afrique, qui se tient à Moscou les 28 et 29 octobre 2026. Une participation qui confirme la profondeur des relations algéro-russes et la volonté d'Alger de renforcer cette alliance stratégique à l'heure de l'émergence d'un monde multipolaire. Le Premier ministre a pris part hier, à la séance d'ouverture du Forum économique et humanitaire, coprésidée par le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, et le président de la République du Burundi, président en exercice de l'Union africaine, Evariste Ndayishimiye. Un forum qui réunit une large participation de chefs de gouvernement, de délégations ministérielles, de représentants d'organisations internationales, des secteurs de la finance et des affaires, ainsi que des milieux scientifiques et d'experts de Russie et d'Afrique. Au cœur des discussions : les moyens de renforcer la coopération russo-africaine dans des domaines vitaux tels que le commerce, l'investissement, l'énergie, la transformation numérique et la sécurité alimentaire.

ALGER ET MOSCOU : UNE RELATION QUI TRANSCENDE LES CONJONCTURES

Pour l'Algérie, ce sommet n'est pas un sommet comme les autres. L'Algérie entretient avec la Russie des relations profondes, historiques et stratégiques qui remontent à la Guerre de libération nationale. L'Union soviétique fut l'un des premiers soutiens de la Révolution algérienne, et cette solidarité s'est transformée après l'indépendance en un partenariat solide dans les domaines militaire, énergétique et diplomatique. Aujourd'hui, Alger aspire à renforcer cette alliance et à lui donner une dimension économique à la hauteur de sa dimension politique. La participation de Sifi Ghrieb à Moscou s'inscrit dans cette logique. Il ne s'agit plus seulement d'acheter ou de vendre, mais de co-produire, de transférer des technologies et de bâtir des chaînes de valeur communes. Le message porté par l'Algérie est

clair, dans un monde en recomposition, l'Algérie se positionne comme un partenaire fiable pour la Russie en Afrique du Nord et en Méditerranée, et comme une porte d'entrée vers le continent africain.

GHRIEB DÉCOUVRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES RUSSES

Juste après la séance d'ouverture, le Premier ministre, accompagné des chefs des délégations participantes, a effectué une visite des pavillons de l'exposition organisée en marge du sommet sous le thème « les dernières solutions russes dans les principaux secteurs économiques ». Selon le communiqué des services du Premier ministre, il a découvert les technologies les plus avancées présentées par la Russie dans les domaines de l'énergie, de l'exploitation des ressources naturelles, de l'alimentation et des médicaments, ainsi que dans les infrastructures numériques et financières.

Une visite hautement symbolique. L'Algérie, qui a lancé de vastes chantiers de diversification économique, est particulièrement intéressée par ces secteurs. Dans l'énergie, la Russie participe à plus de 30 projets énergétiques prometteurs dans 16 pays africains, et le groupe RusHydro est prêt à accompagner les Etats africains dans la conception de nouvelles centrales et la modernisation des installations existantes. Une expertise qui intéresse directement l'Algérie et sa filiale Sonelgaz.

Dans les infrastructures numériques et financières, la question est au cœur des enjeux de souveraineté. Le président Poutine a d'ailleurs insisté sur la nécessité de mettre en place des règlements en monnaies nationales, d'élargir le réseau de relations de correspondance entre les banques russes et africaines et d'adopter des mécanismes alternatifs de transmission des informations de paiement, notamment via le système russe SPFS, alternative à SWIFT, et le système panafricain de paiement. Pour l'Algérie, qui subit les contrecoups de sa dépendance au système financier occidental et qui cherche à sécuriser ses transactions, cette proposition est une piste sérieuse.

POUTINE : « LE MONDE MULTIPOLAIRE DEVIENT UNE RÉALITÉ »

Le discours du président russe a donné le ton de ce sommet, résolument anti-colonial et souverainiste,

un discours qui trouve un large écho à Alger. Principes de parité et d'amitié, respect et soutien mutuels : Vladimir Poutine a souligné que c'est sur ce fondement que reposent les relations russo-africaines. « Les entreprises russes ne se livrent ni au pillage ni à une exploitation coloniale en Afrique, mais contribuent au développement du continent », a-t-il martelé.

Le président russe a dressé un message fort contre le néocolonialisme moderne. « L'Occident tente de replonger les Etats africains dans la servitude pour dettes », a-t-il déclaré, qualifiant les guerres tarifaires et les sanctions illégitimes d'instruments du néocolonialisme moderne. Citant Thomas Sankara, il a lancé : « La dette est une forme de néocolonialisme ».

Il a ajouté que la Russie participe activement à l'allègement du fardeau de la dette africaine, en mettant en place des programmes permettant d'utiliser les fonds liés à la dette pour financer des projets nationaux.

Sur le plan économique, Poutine a rappelé que les relations commerciales russo-africaines se développent malgré les pressions et les sanctions. Il a invité les compagnies aériennes africaines à lancer des liaisons directes vers la Russie pour stimuler le tourisme. Et sur la sécurité alimentaire, un sujet crucial pour l'Afrique, il a affirmé que la Russie est l'un des garants les plus fiables. Au cours des neuf premiers mois de 2026, la Russie a exporté 13 millions de tonnes de produits agricoles vers l'Afrique, et plus de 40 Etats africains reçoivent déjà des céréales et des engrais russes.

Enfin, Poutine a affirmé sa vision du monde : « Un monde plus juste, où les voix de la majorité sont entendues, est en train de remplacer le monde unipolaire. Le monde multipolaire devient une réalité, et la tendance est irréversible ». Il a souligné le rôle des BRICS, qui ont généré plus de 40% du PIB mondial ces cinq dernières années, contre moins de 30% pour le G7.

L'ALGÉRIE, PIVOT DE LA NOUVELLE ARCHITECTURE

Dans ce nouveau monde qui s'esquisse, l'Algérie a une carte majeure à jouer. Puissance énergétique, et une économie émergente, avec d'énorme potentialité hors hydrocarbures, un pays doté d'une diplomatie respectée pour sa doctrine de non-ingérence, Alger se



pose en pivot. La présence de Sifi Ghrieb à Moscou est un signal fort. Elle dit que l'Algérie ne choisit pas un camp contre un autre, mais choisit ses intérêts et ses principes. Elle dit que l'alliance avec la Russie n'est pas une nostalgie du passé, mais un investissement pour l'avenir, notamment dans le transfert technologique, la sécurité alimentaire, l'énergie et la finance souveraine.

Au-delà des discours, ce sont des projets concrets qui sont attendus : co-production de médicaments, partenariat dans l'agriculture saharienne, coopération dans le nucléaire civil, dans l'intelligence artificielle et dans les paiements en monnaies

locales. Le Sommet et le Forum sont consacrés à l'examen de plusieurs questions liées au développement du partenariat russo-africain, notamment le renforcement des échanges commerciaux et des investissements et l'élargissement de la coopération dans les secteurs stratégiques.

Les opportunités de coopération économique entre la Russie et les pays africains seront également examinées à travers des séances-débats portant sur le commerce, l'investissement, l'industrie, le transfert de technologies, la sécurité alimentaire, l'énergie, la numérisation, les soins de santé, l'éducation et la recherche scientifique.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Nécessité de renforcer le dialogue pour garantir la stabilité des marchés gaziers

Les chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont souligné, lors des travaux du 8e Sommet du Forum, tenu à Moscou (Russie), la nécessité de renforcer le dialogue entre les producteurs et les consommateurs de gaz afin de garantir la stabilité des marchés gaziers, mettant en avant l'importance de consolider les investissements dans les différentes chaînes de valeur du gaz naturel. Les dirigeants des pays membres du Forum ont relevé que les turbulences géopolitiques que connaît le monde ont affecté les marchés de l'énergie, ce qui s'est répercuté négativement sur l'économie mondiale, soulignant, à cet égard, l'importance d'œuvrer à garantir la stabilité des marchés. Dans ce contexte, le président russe, Vladimir Poutine a souligné que la situation géopolitique mondiale a affecté directement les marchés de l'énergie, d'où l'impératif, a-t-il dit, d'œuvrer à "garantir la stabilité de l'approvisionnement des consommateurs en gaz, notamment à travers le renforcement de la coopération entre les Etats membres du Forum". Il a relevé que ces turbulences avaient entraîné "une baisse des approvisionnements en gaz, dont la demande connaîtra très prochainement une hausse, ce qui impose de renforcer l'offre, et, par conséquent, d'intensifier l'exploration et la production et de développer les infrastructures de chargement et de déchargement du gaz naturel liquéfié".

A cette occasion, le président russe a salué le niveau des relations algéro-russes, soulignant que ces relations sont empreintes d'amitié. Revenant sur l'allocation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, adressée aux participants au Sommet et lue par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, le président russe a souligné que les relations entre son pays et l'Algérie étaient "séculaires et amicales, et nous apprécions grandement notre communication, nos contacts et nos échanges d'informations, notamment dans le domaine de l'énergie".

De son côté, le Secrétaire général du GECF, Philip Mshelbila, a relevé que le Forum faisait face à d'importants défis en raison des turbulences géopolitiques qui ont affecté les marchés de l'énergie, notamment en termes de prix et de hausse de la demande sur les contrats à court terme, une situation a-t-il dit, qui appelle à renforcer la coopération internationale.

Il a indiqué que les producteurs et les consommateurs sont appelés à travailler ensemble pour protéger les marchés de l'énergie, d'autant que le gaz naturel est considéré parmi les sources d'énergie propres et flexibles et permet de réaliser une croissance durable pour divers secteurs, appelant à investir dans toutes les étapes de la chaîne de valeur pour augmenter l'offre, ce qui exige des capitaux importants.

Après avoir affirmé les droits souverains des pays à exploiter leurs ressources, le Secrétaire général a rappelé les réalisations accomplies par le Forum durant les 25 dernières années, saluant la création de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) basé à Alger.

Le Président iranien, M. Massoud Pezeshkian a indiqué que "les tensions géopolitiques influent sur la stabilité du marché gazier qui fait face à des défis sans précédent", mettant en avant l'importance du Forum qui permet "d'asseoir une plateforme de dialogue et de renforcer les partenariats entre les pays membres et de faire face aux défis énergétiques mondiaux".

R. N.

AZOUZ NASRI, A PRÉSIDÉ LA CÉRÉMONIE AU PALAIS DES EXPOSITIONS DE LA SAFEX

La 29^e édition du SILA ouvre ses portes

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, hier mercredi après-midi au Palais des expositions (Alger), la cérémonie d'inauguration officielle de la 29^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), organisée du 28 octobre au 7 novembre sous le haut patronage du président de la République. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement et de représentants d'institutions et organismes

nationaux et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Cette 29^e édition se tient sous le thème "Demain entre les pages d'un livre", avec la participation de 1567 maisons d'édition de 51 pays. Le Royaume d'Arabie saoudite est l'invité d'honneur de cette édition. Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) prendra part à la 29^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026) avec 15 nouvelles publications consacrées au savoir, au patrimoine et à la mémoire, indique samedi un communiqué de cette institution. Cette

participation s'inscrit dans le cadre de son "engagement constant en faveur de l'édition et témoigne de sa volonté de promouvoir la langue amazighe, de valoriser le patrimoine national et de favoriser la transmission des savoirs", précise la même source.

A travers ces 15 titres prévus pour l'année 2026, le HCA confirme la poursuite de sa dynamique éditoriale, "fruit d'une décennie de travail soutenu et d'un engagement continu au service de la diversité linguistique et culturelle en Algérie".

R.N.

AIR ALGÉRIE EN PLEIN ESSOR

Un hub africain au service de la nouvelle orientation économique de l'Algérie

En quelques mois, Air Algérie a changé de dimension. Longtemps cantonnée à un rôle de transporteur traditionnel reliant l'Algérie à la France et à quelques capitales, la compagnie nationale est aujourd'hui au cœur de la nouvelle stratégie économique du pays : s'ancrer en Afrique, faire de l'aéroport d'Alger un hub continental et devenir le vecteur du « Made in Algeria » à l'international.

Une mutation spectaculaire qui se concrétise cette semaine avec une série de vols inauguraux historiques. Hier, Air Algérie a repris ses vols vers la Libye via une ligne aérienne reliant Alger à Tripoli, à travers un vol inaugural au départ de l'aéroport international Houari-Boumediène. Une ligne suspendue depuis 2014 pour raisons sécuritaires et qui renaît aujourd'hui. Le directeur des ventes et des réseaux par intérim d'Air Algérie, Sid Ahmed Dekdouk, a précisé que la reprise de cette ligne « s'inscrit dans le cadre de la stratégie du groupe visant à élargir et à développer son réseau international, notamment en Afrique, et à faire de l'Algérie un hub régional reliant le continent africain aux différentes régions du monde ». Exploitée à raison de deux vols par semaine, cette liaison offrira diverses options pour le transport de passagers et de marchandises, et

soutiendra les relations économiques et commerciales entre les deux pays. « Elle constituera un pilier supplémentaire pour renforcer les liens de coopération entre les deux pays frères », a-t-il ajouté. De son côté, l'ambassadeur de Libye en Algérie, Saleh Hemma Mohamed Bagda, a estimé que cette reprise représente « une étape importante pour renforcer les relations bilatérales et consolider les liens historiques et fraternels unissant les deux pays ». « Cette ligne ne se limite pas au seul aspect commercial, mais revêt des dimensions socioéconomiques et humaines », a-t-il souligné, saluant le rôle de l'Algérie « en tant que centre de liaison aérienne et de transit vers des destinations internationales et continentales ».

UNE OFFENSIVE AFRICAINE ET ASIATIQUE SANS PRÉCÉDENT

Le vol vers Tripoli n'est pas isolé. Il s'inscrit dans une offensive planifiée et d'une ampleur inédite. Le groupe Air Algérie avait annoncé le lancement de cinq nouvelles lignes internationales vers l'Afrique et l'Asie dans le cadre du développement de son réseau. Outre Shanghai lancée le 26 octobre pour l'Asie, il s'agit de quatre nouvelles destinations africaines : Conakry le 25 octobre, Brazzaville et Lagos le 26 octobre, et Tripoli le 28 octobre. Ces destinations renforcent le réseau du groupe à travers le continent et soutiennent l'ouverture de l'Algérie sur son environnement continental. Et ce n'est que la suite d'une dynamique déjà lancée. Au cours des derniers mois, la compagnie a déjà ouvert N'Djamena, Douala, Addis-Abeba, Libreville et surtout Luanda en juin dernier.

Le lancement de la ligne Alger-Luanda a été qualifié d'« événement historique » par l'ambassadeur d'Angola en Algérie, Toko Diakenga Sero, qui y voit « un pont reliant non seulement les capitales, mais



aussi les peuples ». L'ambassadeur d'Algérie en Angola, Mounir Bourouba, y a vu quant à lui la consécration de « l'orientation de l'Algérie vers l'intégration continentale » et de « son rôle pionnier dans le rapprochement et l'intégration entre les différents peuples africains ». Avec ces ouvertures, Air Algérie ne se contente plus de transporter des passagers. Elle tisse la toile de l'intégration africaine voulue par le président Tebboune, en application de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

SHANGHAI : LE TRAIT D'UNION ÉCONOMIQUE AVEC LA CHINE

Le symbole le plus fort de cette nouvelle ambition internationale est sans doute le vol inaugural Alger-Shanghai, arrivé mardi matin. D'une durée d'environ 14 heures, cette nouvelle liaison directe est assurée par un Airbus A330-900neo de 308 places. Pour les opérateurs économiques, c'est une révolution. Leurs déplacements nécessitaient auparavant

une ou plusieurs escales, ajoutant entre quatre et huit heures au trajet. « Ce vol nous fait gagner un temps précieux », résumant plusieurs voyageurs d'affaires rencontrés à bord.

Cette ligne, qui vient s'ajouter à Pékin et Guangzhou, intervient dans un contexte d'évolution constante des relations économiques algéro-chinoises. Elle facilite l'approvisionnement en équipements industriels, matières premières et produits manufacturés, mais surtout, elle ouvre la voie inverse : permettre aux produits algériens, agricoles, agroalimentaires et industriels, de trouver plus facilement le chemin du plus grand marché du monde.

UNE FLOTTE MODERNE AU SERVICE DE L'AMBITION 2035

Cette expansion n'aurait pas été possible sans un renouvellement profond de la flotte. Le groupe vient de réceptionner ce mois d'octobre son sixième Airbus A330neo, baptisé « Ras El Afia », en référence au phare

de Jijel, après « Novembre 54 », « Gara Djebilet », « Yennayer », « Diaspora » et « Fennec ».

Ces appareils long-courriers, pouvant accueillir plus de 300 passagers, consomment 25% de carburant en moins et réduisent les émissions de CO₂, tout en offrant Wi-Fi et systèmes de divertissement modernes. Cette acquisition s'inscrit dans le programme lancé en 2023 prévoyant l'acquisition de 10 Boeing 737 MAX 9, 10 Airbus A330neo et 16 ATR 72-600, dans le cadre du plan d'action à l'horizon 2035.

Air Algérie ne se développe pas seule. Elle se développe côte à côte avec les nouvelles orientations économiques du pays. En devenant un hub entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie, elle offre à l'Algérie les ailes de son ambition : faire circuler les hommes, mais aussi les marchandises, les investissements et les produits algériens. C'est le chaînon manquant qui transforme une politique d'ouverture en réalité tangible sur le tarmac.

Hamza B.

PÉTROLE

Le baril de Brent à 115 dollars

Les cours du pétrole étaient en hausse mercredi, le Brent dépassant les 115 dollars le baril, les marchés restant très attentifs à l'évolution des tensions au Moyen-Orient. En début d'échanges à Londres, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prenait 1,12 % à 115,16 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 1,81 % à 101,71 dollars. Le gaz européen s'affiche également en hausse mercredi. Sa référence sur les marchés, le contrat à terme du TTF néerlandais a touché un nouveau plus haut depuis 2022 à 98,28 euros le mégawattheure avec des stocks qui restent bas en-dessous des années précédentes à l'approche de l'hiver, notamment en Allemagne. L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ (l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie) ont décidé en début de ce mois d'octobre de maintenir inchangé leur niveau global de pro-

duction pour le mois de novembre, à la lumière des évolutions récentes du marché pétrolier international.

A cette occasion, il a souligné que le respect rigoureux et durable des décisions collectives de cette alliance constitue un élément essentiel de la coopération entre les pays participants et contribue à soutenir la stabilité du marché pétrolier international".

Partageant cette démarche de stabilisation des cours, l'Algérie demeure un acteur clé dans les efforts de dialogue et de concertation entre les pays producteurs, en étant les initiateurs des différents accords scellés dans ce cadre.

Un rôle particulièrement mis en avant par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa dernière entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir.

Il a affirmé dans ce sillage que tous, y compris le secrétaire général de l'OPEP, attestent que l'Algérie est "un Etat responsable, à qui l'on ne

peut reprocher aucune imprudence sur le marché pétrolier" et que "lorsqu'un consensus se dégage, l'Algérie y adhère afin de contribuer à atténuer l'impact des événements à l'origine des fluctuations du marché pétrolier mondial".

Interrogé sur le passage des navires algériens par le détroit d'Ormuz, le président de la République a indiqué que leur circulation était normale.

L'Algérie "n'a de problème avec personne", a-t-il fait observer, avant de préciser que le passage de ces navires signifie que "nous partageons la vision des grandes puissances en matière de stabilité du marché pétrolier".

En visite à Alger à l'occasion de l'accord d'Alger, le secrétaire général de l'OPEP, M. Haitham Al Ghais, a mis en avant, la contribution centrale de l'Algérie à la stabilité du marché pétrolier mondial en citant notamment l'impact décisif de l'Accord d'Alger dans le rééquilibrage du marché après une longue période d'instabilité.

M. Al Ghais a précisé que "l'Algérie

a joué un rôle déterminant et historique qui restera dans les annales du secteur, notamment à travers l'Accord (adopté par l'Organisation il y a dix ans) ayant permis un rééquilibrage des marchés pétroliers mondiaux après une longue période d'instabilité".

Pour le SG de l'Opep, l'accord d'Alger qui a posé le "premier jalon" de ce qui allait devenir la Déclaration de coopération de l'OPEP+, est "un cas d'école historique de la diplomatie énergétique et pétrolière".

Il a également affirmé que ce "modèle de succès sera enseigné, à l'avenir, dans les universités et les Instituts spécialisés dans les études énergétiques, car s'il est déjà difficile pour deux pays de parvenir à un accord, que dire alors du consensus trouvé par vingt-trois pays à l'époque".

Cet Accord a marqué une étape charnière dans le processus de coopération pétrolière internationale, en inaugurant une nouvelle ère d'action commune entre l'OPEP et les pays

producteurs non-membres et en ouvrant la voie à la création du cadre de coopération OPEP+, qui est aujourd'hui le "principal mécanisme de coordination au service de la stabilité du marché pétrolier mondial", a souligné M. Al Ghais.

L'Algérie continue à contribuer de manière significative aux activités et décisions de l'alliance, prises à la lumière de l'évolution du marché pétrolier, de la situation de l'économie mondiale et des différentes mutations géopolitiques qui interagissent avec le marché du brut.

Elle ne ménage pas ses efforts visant à promouvoir le dialogue entre les Etats et la coopération régulière et durable entre l'OPEP et les producteurs non-membres, à travers notamment sa présence permanente au sein des mécanismes de coordination de l'OPEP+, y compris ceux chargés du suivi de la mise en œuvre des engagements, de l'évaluation de l'évolution du marché et du groupe des pays participant aux ajustements volontaires de la production.

H. B.

64^e ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ SUR LA RADIO ET LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNES

Mohamed Bouslimani appelle à faire face aux défis de la guerre médiatique

Le 28 octobre 1962 reste une date fondatrice dans l'histoire de l'Algérie indépendante. Ce jour-là, les travailleurs algériens de la Radio et de la Télévision relevaient le défi de reprendre en main les moyens nationaux de diffusion et d'assurer la continuité du service public, malgré le départ des techniciens français. À l'occasion de la commémoration de cet événement historique, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a rendu un vibrant hommage aux pionniers de l'audiovisuel national, tout en dévoilant les principaux chantiers engagés pour moderniser le paysage médiatique algérien.

Invité, ce mercredi, de l'émission «L'Invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le ministre a notamment annoncé la finalisation prochaine des textes d'application de la loi organique relative à l'information, l'installation des autorités de régulation et la mise en œuvre d'un vaste programme de formation spécialisée destiné aux journalistes des secteurs public et privé. Autant de chantiers qui s'inscrivent dans une stratégie visant à renforcer le professionnalisme, à accompagner la transformation numérique et à doter la presse nationale des moyens nécessaires pour relever les défis d'un environnement médiatique en pleine mutation.

LE 28 OCTOBRE 1962, UNE VICTOIRE HISTORIQUE DES TRAVAILLEURS DE L'AUDIOVISUEL
Revenant sur la portée symbolique du 28 octobre 1962, Mohamed Bouslimani a salué « le rôle fondateur des travailleurs algériens qui ont assuré la relève au sein de la Radio et de la Télévision algériennes, alors que les experts français estimaient que le fonctionnement de ces médias serait compromis après leur départ », précisant que « malgré le manque de formation, d'expérience et de moyens, ces pionniers ont réussi à maintenir les émissions et à garantir la continuité du service ». Pour le ministre, cette mobilisation constitue un exemple de patriotisme, de détermination et de responsabilité professionnelle dont les nouvelles générations de journalistes doivent continuer à s'inspirer. Il a également rappelé que le secteur audiovisuel national a connu, depuis cette date, plusieurs étapes de transformation, notamment la réforme de 1986, qui a consacré une nouvelle organisation du service public avec la création de l'Entreprise publique de radiodiffusion sonore (EPRS) et de l'Entreprise publique de télévision (EPTV).

TEXTES D'APPLICATION ET AUTORITÉS DE RÉGULATION, LES PROCHAINS CHANTIERS DU SECTEUR

Sur le plan réglementaire, le ministre a annoncé que le processus de mise en œuvre de la nouvelle législation sur l'information allait connaître de nouvelles avancées. « Nous allons prochainement terminer le processus avec les textes d'application concernant la loi organique et installer les autorités de régulation », a-t-il indiqué. L'objectif est

notamment de consolider les règles encadrant l'exercice du métier, de renforcer les mécanismes de régulation et d'accompagner le développement des différents supports médiatiques, qu'ils soient audiovisuels, écrits ou numériques. Le ministre a également insisté sur la nécessité de poursuivre le dialogue avec les professionnels du secteur, rappelant que « plusieurs rencontres ont déjà été organisées, aussi bien au ministère de la Communication qu'au niveau de la présidence de la République », tout en annonçant que « d'autres rencontres sont prévues afin de maintenir une concertation régulière et de suivre les préoccupations des journalistes et des entreprises de presse. »

FORMATION SPÉCIALISÉE, UN VASTE PROGRAMME POUR LES JOURNALISTES DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

Autre priorité affichée par Mohamed Bouslimani, « la formation des professionnels de l'information », qu'il considère comme « un pilier indispensable à la modernisation de la presse nationale. » « Nous avons un vaste programme de formation pour les journalistes, qu'ils soient du secteur public ou privé, et qui touche toutes les spécialités », a-t-il annoncé, rappelant que « la formation constitue un droit pour les journalistes, mais également une responsabilité pour les entreprises de presse, appelées à assurer la mise à niveau permanente de leurs personnels. » Il s'agit, selon lui, de contribuer « à préparer une presse plus réactive, mieux outillée et capable de faire face aux nouvelles formes de désinformation. »

NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA PRESSE

Évoquant les mutations du paysage médiatique, le ministre a souligné que la transition numérique n'est plus une option, mais une nécessité pour garantir l'avenir et la viabilité des entreprises de presse. « Aujourd'hui, la presse doit avoir un nouveau modèle économique. Le digital doit s'imposer », a-t-il affirmé, rappelant « l'attention particulière accordée par le président de la République au développement du numérique ». Selon le ministre, « le paysage médiatique algérien compte aujourd'hui plus de 200 titres de presse écrite et 142 sites web d'information, tandis que l'Entreprise publique de télévision dispose de 11 chaînes, alors que la majorité des wilayas disposent de leurs propres structures radio-phoniques, en attendant l'accompagnement des onze nouvelles wilayas. »

Il a notamment évoqué la nécessité de mettre en place « des instruments fiables de mesure d'audience, indispensables pour valoriser les contenus numériques »

AIDES PUBLIQUES ET PROTECTION SOCIALE, METTRE FIN AU TRAVAIL NON DÉCLARÉ

Abordant les conditions socioprofessionnelles des journalistes, le ministre a rappelé que l'accompagnement de l'État ne saurait se limiter au soutien économique des entreprises de presse. La protection des professionnels de l'information, leur couverture sociale, leurs assurances et la régularisation de leurs situations contractuelles figurent également parmi les préoccupations du secteur. « Le journaliste doit être déclaré », a-t-il insisté, mettant en avant « la nécessité de généraliser les contrats de travail et de mettre fin aux pratiques de travail non déclaré. » Le ministre a souligné que les droits des journalistes doivent être respectés, tout en rappelant que l'exercice de la profession implique également des devoirs et des responsabilités. Sur le volet des aides, il a évoqué les dispositifs prévus dans le cadre de la législation relative à l'information, ainsi que les soutiens indirects accordés par l'État, notamment en matière d'impression et de coût du papier.



GUERRE MÉDIATIQUE ET DÉSINFORMATION, M. BOUSLIMANI APPELLE À PASSER À L'ACTION

Le ministre a consacré une partie importante de son intervention aux défis liés à la désinformation et aux campagnes médiatiques visant l'Algérie. Dans un contexte international marqué par le développement des guerres hybrides, il a appelé les médias nationaux « à faire preuve de vigilance, de professionnalisme et de mobilisation. » « Nous sommes en guerre médiatique. Nous devons être mobilisés », a-t-il déclaré, soulignant que les attaques informationnelles exigent désormais « une approche plus proactive », fondée sur l'anticipation, la vérification des faits et la diffusion rapide d'une information crédible. « L'ère de la réaction est révolue. Maintenant, il faut agir », a-t-il lancé.

Le ministre a également dénoncé les campagnes hostiles à l'Algérie, évoquant notamment ce qu'il a qualifié de « nouveaux harkis », qu'il estime toujours actifs dans les opérations de déstabilisation médiatique.

Il a fait référence, dans ce contexte, aux polémiques suscitées par les questions sécuritaires régionales, notamment celles liées au Niger, pour illustrer les enjeux de la circulation de l'information et les risques de manipulation. Face à ces défis, il a insisté sur « la nécessité de renforcer le front interne », rappelant que l'unité nationale constitue un rempart essentiel contre les tentatives de déstabilisation.

RÉALISATIONS NATIONALES, LA PRESSE APPELÉE À ÊTRE DAVANTAGE PRÉSENTE SUR LE TERRAIN

Mohamed Bouslimani a également interpellé les médias nationaux sur leur rôle dans « la valorisation des grands projets structurants engagés par l'État », estimant que beaucoup de réalisations économiques et sociales majeures ne bénéficient pas toujours de la couverture médiatique adéquate. À ce titre, il a cité le projet minier de Gara Djebilet et les infrastructures ferroviaires qui lui sont associées, ainsi que le projet de liaison ferroviaire Alger-Tamanrasset, présenté comme « l'un des grands paris du développement national. » Il a également cité les programmes de logements, les efforts engagés dans le domaine du médicament et de la sécurité sanitaire, ainsi que la réalisation des stations de dessalement d'eau de mer. « Est-ce que la presse est au même niveau que l'État ? », s'est-il interrogé, appelant les journalistes à davantage d'initiatives pour informer les citoyens sur les réalisations accomplies. « Ceux qui doutent de ces réalisations, nous les vaincrons avec l'information », a-t-il soutenu, plaidant pour une presse nationale capable d'accompagner les efforts de développement du pays, sans renoncer aux exigences de rigueur, de vérification et de professionnalisme. Presse locale, un maillon essentiel dans la lutte contre les rumeurs. Le ministre a particulièrement insisté sur le

rôle de la presse de proximité, qu'il considère comme « un trait d'union indispensable entre les citoyens et les institutions. »

Revenant sur les visites effectuées dans 41 wilayas en 2023, il a indiqué que « les journalistes locaux avaient soulevé plusieurs difficultés, notamment celles liées à l'accès aux responsables et aux sources officielles d'information. » Pour illustrer son propos, Mohamed Bouslimani est revenu sur la période de la pandémie de Covid-19, marquée par la circulation de nombreuses informations erronées, notamment sur le nombre de décès, estimant que la mise en place d'une communication régulière et la diffusion d'informations vérifiées avaient permis de mieux maîtriser la situation.

ÉCHÉANCE ÉLECTORALE DU 28 NOVEMBRE, LES PRÉPARATIFS MÉDIATIQUES ENGAGÉS

À l'approche de l'échéance électorale du 28 novembre évoquée au cours de l'émission, Mohamed Bouslimani a assuré quant « à la mobilisation des moyens nécessaires pour assurer une couverture médiatique dans de bonnes conditions », affirmant que « pour le 28 novembre, la presse sera au rendez-vous ». Il a fait état d'une coordination avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), rappelant « qu'une rencontre de travail avait déjà été organisée autour des préparatifs médiatiques. » Le ministre a également annoncé la préparation prochaine, au Centre international de conférences (CIC), des dispositifs d'accueil et de travail destinés aux journalistes. Les représentants de la presse nationale et internationale devraient ainsi bénéficier des commodités nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Il a, par ailleurs, souligné « l'importance de la presse locale dans la couverture de cette échéance, compte tenu de sa proximité avec les citoyens et de sa connaissance des réalités du terrain. »

« SOYEZ LES NOUVEAUX MOUDJAHIDINE », L'APPEL DU MINISTRE AUX JOURNALISTES

Enfin, Mohamed Bouslimani a renouvelé son hommage aux travailleurs de la Radio et de la Télévision algériennes, dont l'engagement historique a permis de préserver la souveraineté audiovisuelle du pays au lendemain de l'indépendance, rappelant l'attention accordée par le président de la République à la presse nationale, tout en soulignant les attentes placées dans les professionnels du secteur en matière d'information, de proximité et de responsabilité. « Vous avez un président de la République qui aide la presse et qui attend un retour sur l'information et le travail de proximité », a-t-il déclaré, appelant les journalistes à s'inspirer de l'engagement de leurs aînés, en faisant de la défense de l'information crédible, de la souveraineté nationale et de l'intérêt du citoyen une priorité. « Mon souhait est que vous soyez les nouveaux moudjahidine », a-t-il conclu.

Hamza B.

TISSEMSILT

Badaoui inaugure le nouveau siège de la Sûreté de wilaya et inspecte plusieurs projets et infrastructures de police

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui a procédé mercredi, dans la wilaya de Tissemsilt, à l'inauguration du nouveau siège de la Sûreté de wilaya et à l'inspection de plusieurs projets et infrastructures de police, dans le cadre du renforcement des moyens de sécurité et de l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens.

Dans ce cadre, M. Badaoui, accompagné du wali de Tissemsilt, Fethi Bouzaïd, et en présence des autorités civiles et militaires, a inauguré, lors d'une visite de travail dans la wilaya, le nouveau siège de la Sûreté de wilaya, situé au quartier Aïn El-Bordj, dans la commune de Tissemsilt. Selon la fiche technique du projet, présentée

par le représentant de la Direction des équipements publics de la wilaya, chargée de sa réalisation, une enveloppe financière de 620 millions de dinars a été consacrée à la construction de cette structure, qui s'étend sur une superficie de 5.600 m². Le nouveau siège a été doté des moyens nécessaires pour permettre aux personnels d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions.

Lors de sa visite des différentes installations de cette structure sécuritaire, le DGSN a souligné la nécessité de mettre à disposition les moyens et équipements nécessaires pour améliorer les conditions de travail des policiers, assurer un accueil convenable aux citoyens et améliorer les prestations qui leur sont fournies.

A cette occasion, le chef de la Sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire principal Fateh Ouarbaï, a présenté un exposé sur les structures relevant de la Sûreté nationale dans la wilaya, qui compte 29 structures et installations de sécurité assurant la couverture sécuritaire des différentes zones de cette collectivité locale des Hauts-Plateaux de l'Ouest.

M. Badaoui a également pris connaissance du bilan des activités des différentes spécialités de la Sûreté nationale dans la wilaya au cours de l'année 2026.

Dans le même contexte, le DGSN a affirmé que le nouveau siège constitue un apport qualitatif et un acquis pour l'institution policière locale. Il contribuera à la modernisation du service public de sécurité et à la mise en place de conditions adaptées permettant aux personnels d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, en tenant compte de l'évolution et des défis sécuritaires actuels.

Il a notamment évoqué le développement des services numériques et le renforcement de la confiance des citoyens envers la police, conformément aux principes d'efficacité et de rendement. Par ailleurs, plusieurs projets de construction de nouveaux sièges de police dans la commune de Tissemsilt ont été présentés au



Directeur général de la Sûreté nationale. Ils comprennent le siège de la Sûreté urbaine du quartier Aïn Loura, celui de la brigade d'intervention rapide et celui de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ).

Les études relatives à ces projets sont achevées, mais leur réalisation reste conditionnée à l'affectation des enveloppes budgétaires nécessaires au lancement des travaux, indique-t-on. Ces infrastructures visent à accompagner l'expansion urbaine que connaît la wilaya, notamment au niveau des nouveaux quartiers. M. Badaoui a également inspecté le projet de réalisation de 90 logements de type promotionnel aidé (LPA), répartis en deux lots de 80 et 10 logements, situés au quartier Sidi El-Houari et destinés aux personnels de la Sûreté nationale. A cette occasion, il a reçu une présentation du projet du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière

(OPGI) de la wilaya, Abdelkrim Derkaoui, chargé de sa réalisation. Ce dernier a indiqué que le taux d'avancement des travaux dépassait 60 %. Le même responsable a précisé que ce projet, auquel une enveloppe financière de plus de 440 millions de dinars a été consacrée, devrait être réceptionné à la fin de l'année 2027. Le Directeur général de la Sûreté nationale s'est également rendu sur le chantier de réalisation d'un siège de Sûreté urbaine au niveau du pôle urbain Chahid Souidani-Boudjemaa, dans la zone de Boumengouche. Ce projet bénéficie d'une enveloppe financière estimée à 180 millions de dinars.

Le taux d'avancement des travaux y dépasse 77 %, et la réception de cette infrastructure est prévue avant la fin de l'année en cours.

Enfin, M. Badaoui a inspecté le siège de la 16e Unité républicaine de sécurité (URS), situé dans la commune de Tissemsilt.

GUELMA

Appel à la création d'un label de qualité propre au tourisme thermal algérien



Les participants au Forum national sur le tourisme thermal, clôturé à Guelma, ont préconisé, la création d'un label de qualité propre au tourisme thermal algérien, afin de renforcer l'attractivité de cette destination et d'accroître sa compétitivité à l'échelle internationale. Les participants ont estimé, dans les recommandations issues de cette rencontre de deux jours dont la cérémonie de clôture a été présidée par la ministre du

Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, en présence du wali de Guelma, Samir Chibani, que la création d'un label de qualité spécifique au tourisme thermal algérien, "est de nature à valoriser les ressources thermales nationales et garantir la qualité des services offerts". Il a également été proposé de créer des circuits touristiques diversifiés propres au thermalisme, et de "mettre en place des mécanismes et des normes unifiées en vue d'un

classement des stations thermales". Les participants ont souligné également l'importance "d'œuvrer au développement et à la diversification des offres touristiques thermales, en élaborant des forfaits complets et adaptés aux besoins des familles algériennes ainsi qu'aux touristes étrangers, combinant l'hébergement, la détente, les soins par les eaux thermales et les activités de loisirs", ce qui contribuerait, selon eux, à "renforcer l'attractivité de la destination thermique nationale et à attirer davantage de touristes". Ils ont appelé à valoriser la ressource thermique en mettant en place des "mécanismes mûrement réfléchis pour organiser l'exploitation et la gestion des sites thermaux selon des normes scientifiques précises, rationaliser l'utilisation des ressources, garantir leur durabilité, diagnostiquer l'état des ressources thermales disponibles, les classer selon leurs caractéristiques thérapeutiques spécifiques, et susciter la conclusion de conventions de partenariat entre les propriétaires d'établissements thermaux et les agences de tourisme et de voyages". Il a également été recommandé "l'élaboration d'un référentiel national pour la classification des métiers et des spécialités liés au tourisme thermal, avec la création de nouvelles spécialités et l'enrichissement des métiers liés aux traitements par les eaux thermales", ce qui contribuerait, a considéré les participants,

à améliorer la qualité des services, à suivre l'évolution de l'activité du tourisme thermal, à renforcer l'encadrement médical, à améliorer la coordination entre les spécialistes et à mettre en place des programmes de formation continue pour renforcer le niveau de connaissances des travailleurs et enrichir la qualification des gestionnaires en fonction des évolutions scientifiques et techniques. S'agissant de la numérisation du secteur du tourisme, les participants ont souligné l'importance "d'unifier les systèmes d'information et les solutions numériques, ainsi que l'adoption d'un dossier médical électronique relatif au parcours thérapeutique, à exploiter et à consulter par les médecins, les organismes de sécurité sociale et les gestionnaires de la station thermique". Pour ce qui est de l'investissement, les participants ont appelé à renforcer le partenariat entre les secteurs public et privé, à réfléchir aux moyens d'attirer davantage d'investisseurs, le tout avec un accompagnement des banques et la mise en place de facilités supplémentaires en matière de prêts à long terme. Pour rappel, ce forum a réuni plus de 200 acteurs du secteur du tourisme, dont des experts, des investisseurs et des représentants d'établissements thermaux nationaux, des experts étrangers venus d'Italie, de Chine et d'Azerbaïdjan, en présence de plusieurs diplomates accrédités en Algérie.

MANDAT DE LA MINURSO:

Le Front Polisario met en garde contre toute solution prédéfinie et unilatérale

Le mandat de la MINURSO arrive à échéance le 31 octobre 2026 et la cause sahraouie est au cœur des débats et négociations intenses au Conseil de sécurité de l'ONU.

En effet, le projet de résolution américain (Draft zéro), remis aux membres du Conseil le 22 octobre dernier, ne cesse de susciter les réactions des observateurs de la scène internationale. Le Front Polisario conteste les positions des Etats-Unis et du Maroc, qui remettent en cause le mandat initial de la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un référendum au Sahara Occidental).

«DÉRIVE SANS PRÉCÉDENT»

Du côté sahraoui, des inquiétudes se font d'ores et déjà sentir quant à l'avenir du droit international et ses principes garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, au vu de la teneur de cette mouture fuitée, jugée de «dérive sans précédent» du plan initial de règlement du ce conflit adopté en 1991 et par ricochet une violation du cadre juridique y afférent qui considère la question sahraouie comme un territoire à décoloniser. Face à ces revirements au niveau des instances onusiennes, le Front Polisario affiche son refus catégorique et n'hésite pas à se désengager du processus de paix si le texte venait d'être adopté en l'état. C'est dans ce sillage que le Front Polisario organise, d'ailleurs, une rencontre les 28 et 29 octobre aux camps des réfugiés sahraouis (Tindouf), afin de faire entendre sa voix et celle du peuple sahraoui et de protester contre ce texte accusé de «favoriser la thèse marocaine». Selon le représentant du Front



Polisario auprès des Nations Unies, Sidi Mohamed Omar, avait qualifié le draft, dans une lettre adressée à la présidente actuelle du Conseil de sécurité, Grèce Aglaia Balta, de «violations extrêmement dangereuses et sans précédent» du droit international et du cadre juridique régissant la décolonisation du Sahara Occidental.

UN PROJET AUX ANTIPODES DU PROCESSUS INITIAL DE PAIX

Dans le détail, le texte propose de renommer la mission «Mission des Nations Unies pour le Sahraoui Occidental», et de supprimer la référence au référendum. Il est question aussi de mettre fin, après six mois, à son mandat actuel de maintien de paix sur les territoires sahraouis faisant objet de conflit, pour ensuite la transformer en mission politique spéciale jusqu'au 31 octobre 2027.

La mouture propose également comme «seule solution réalisable l'autonomie sous souveraineté marocaine» et la promeut comme la «seule base» aux futures négociations impliquant les deux parties du conflit, balayant ainsi d'un revers de main les fondements du processus de paix mené par l'ONU. Suite et ses rebondissements, la partie sahraouie voit que le texte bat en brèche toute possibilité de règlement du conflit qui devrait passer par une voie référendaire et sous auspices onusiennes. L'on conteste surtout des positions des Etats-Unis et du Maroc, jugées «unilatérales», car remettent en cause le mandat initial de la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un référendum au Sahara Occidental), créée en vertu du plan de règlement ONU-OUA de 1991.

LE FRONT POLISARIO

MENACE DE «SE DÉSENGAGER DU PROCESSUS DE PAIX DANS SON ENSEMBLE»

Pour le diplomate sahraoui, il n'est pas question d'imposer une solution prédéterminée et le contenu du projet zéro, dans son état, ne puisse servir de base aux délibérations relatives à la question sahraouie et au sort de la MINURSO. Car il représente une rupture inédite avec le processus en marche du conflit sahraoui. «Si le texte était adopté sans modifications substantielles et significatives le Front Polisario n'aurait d'autre choix que de se désengager du processus de paix dans son ensemble», souligne Sidi Mohamed Omar. Dans le cadre de ses tractations décisives, le Front tient à réitérer sa position constante et croit dur comme fer que la souveraineté sur le territoire appartient exclusivement au peuple sahraoui et

que les territoires sahraouis occupés et le Maroc sont deux territoires distincts. Une thèse confirmée et approuvée à maintes occasions par les avis de la Cour internationale de Justice (CIJ). Force est de constater que ces louvoisements se multiplient depuis quelques années, où le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, reste droit dans les bottes en faveur d'une solution juste et durable, qui garantit la paix et la stabilité dans la région.

LE FRONT POLISARIO APPELLE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À ASSURER SA RESPONSABILITÉ

Tout en poursuivant le combat armé, repris en novembre 2020, le Front appelle, sans cesse, la communauté internationale à assurer sa responsabilité et met garde contre le risque encouru et les éventuelles tentatives d'imposer une solution unilatérale susceptible de faire partir en vrille le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Un droit que le secrétaire général de l'organisation onusienne, Antonio Guterres, a réitéré le 1er octobre passé, lequel considère que toute solution devrait passer par de véritables et sérieuses consultations permettant au peuple de s'exprimer librement sur son sort. Pour les observateurs, les implications du projet de résolution ne se limitent pas à la seule cause sahraouie, mais s'étendent pour légitimer la colonisation de par le monde et enfoncer davantage les situations de chaos qui minent plusieurs régions avec son lot de dégradation de la situation humanitaire des peuples pris en étau.

BOURSE DE TUNIS:

Les secteurs qui portent la croissance des sociétés cotées

Les sociétés cotées à la Bourse de Tunis ont enregistré une amélioration de leurs résultats financiers au premier semestre 2026. Le résultat net global des 65 sociétés ayant publié leurs états financiers semestriels a atteint 1,702 milliard de dinars, contre 1,581 milliard de dinars durant la même période de 2025, soit une progression annoncée de 7,7 %. Cette évolution recouvre toutefois des performances contrastées, marquées par une croissance dans les secteurs des biens de consommation, de l'industrie et des assurances, tandis que les matériaux de base affichent un recul marqué.

L'essentiel à retenir : 1,702 milliard de dinars de résultat global pour 65 sociétés cotées au premier semestre 2026 ; +7,7 % par rapport au premier semestre 2025 ; 1,110 milliard de dinars de résultats pour les 29 sociétés financières, +20,6 % pour les biens de consommation et +21,2 % pour l'industrie et -37,4 % pour les matériaux de base.

LE SECTEUR FINANCIER CONCENTRE PLUS DE 1,1 MILLIARD DE DINARS DE BÉNÉFICES

Le secteur financier, qui compte 29 sociétés cotées dans le périmètre étudié, demeure le principal contributeur aux résultats semestriels ; son bénéfice global s'est établi à 1,110 milliard de dinars, contre 1,053 milliard de dinars au premier semestre 2025, soit une progression de 5,4

% ; les 12 banques cotées ont réalisé un résultat cumulé de 891 millions de dinars, en hausse de 2,7 %. Neuf d'entre elles ont enregistré une amélioration de leurs bénéfices et les sept compagnies d'assurances cotées ont dégagé un résultat cumulé de 131 millions de dinars, contre 102 millions de dinars un an auparavant, soit une croissance annoncée de 27,8 %.

Les sept sociétés de leasing cotées ont, pour leur part, affiché une progression plus limitée de 1,1 %, avec un résultat global de 55 millions de dinars, contre 54 millions de dinars en 2025.

GRANDE DISTRIBUTION : UNE NETTE AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DE MONOPRIX ET MAGASIN GÉNÉRAL

Le résultat global du secteur des services aux consommateurs a progressé de 6,2 % au premier semestre 2026. Les deux enseignes de grande distribution cotées, Monoprix et Magasin Général, ont réalisé ensemble un résultat positif de 9,9 millions de dinars, contre 1,2 million de dinars durant la même période de 2025. En revanche, les quatre concessionnaires automobiles cotés ayant publié leurs états financiers ont enregistré une baisse annoncée de 6,9 % de leur résultat cumulé, à 78 millions de dinars, contre 84 millions de dinars au premier semestre 2025. Cette comparaison exclut UADH, qui n'a pas publié ses états financiers semestriels dans le périmètre considéré.

AGROALIMENTAIRE : POULINA, DÉLICE HOLDING ET SFBT TOTALISENT 352 MILLIONS DE DINARS

Le secteur des biens de consommation a affiché une progression de 20,6 % de son résultat semestriel global, soutenue notamment par le sous-secteur agroalimentaire et boissons, dont les bénéfices ont augmenté de 23,1 %. Les trois grands groupes cotés Poulina Group Holding, Délice Holding et SFBT ont réalisé ensemble un résultat de 352 millions de dinars, contre 288 millions de dinars au premier semestre 2025, correspondant à une hausse annoncée de 22,1 %.

INDUSTRIE : LES BÉNÉFICES PROGRESSENT DE 21,2 %

Le secteur industriel a enregistré une augmentation annoncée de 21,2 % de son résultat semestriel global, pour atteindre 43 millions de dinars au premier semestre 2026, contre 35 millions de dinars un an auparavant.

MATÉRIAUX DE BASE : UN RECU DE 37,4 %

Contrairement aux secteurs en croissance, celui des matériaux de base a accusé une diminution de 37,4 % de son résultat global, passé de 55 millions de dinars au premier semestre 2025 à 34 millions de dinars au premier semestre 2026. Il s'agit de la plus forte contraction sectorielle mentionnée dans les données disponibles.

PÉTROLE ET GAZ : LA PLUS FORTE PROGRESSION RELATIVE

Le secteur pétrole et gaz a affiché la croissance relative la plus importante, avec une progression annoncée de 77,3 % de son résultat semestriel. Celui-ci s'est établi à environ 9 millions de dinars, contre 5 millions de dinars au premier semestre 2025. Malgré cette évolution, son poids dans les bénéfices globaux reste relativement limité.

UNE CROISSANCE GLOBALE, MAIS DES PERFORMANCES INÉGALES

Les données du premier semestre 2026 font apparaître une amélioration de la rentabilité globale des sociétés cotées ayant publié leurs comptes, avec un poids prépondérant du secteur financier et une croissance soutenue dans plusieurs activités de consommation et de production. Les résultats des matériaux de base et des concessionnaires automobiles montrent néanmoins que cette progression ne concerne pas tous les secteurs de manière uniforme. Ces chiffres représentent les résultats cumulés des 65 sociétés concernées par la publication, et non ceux de l'ensemble des entreprises présentes sur la cote de la Bourse de Tunis. Ils ne permettent pas non plus, à eux seuls, de conclure à une progression équivalente de l'activité économique nationale.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Comment les agences de notation reproduisent la dépendance financière du Sud

Par : Salah Lakoues

Le pouvoir de trois entreprises privées sur la souveraineté des États. Il existe, dans l'architecture financière mondiale, un pouvoir qui ne dispose d'aucun mandat démocratique, qui a été détruit par ses propres faillites, et qui continue néanmoins de déterminer, en partie, la capacité des États à financer leur développement.

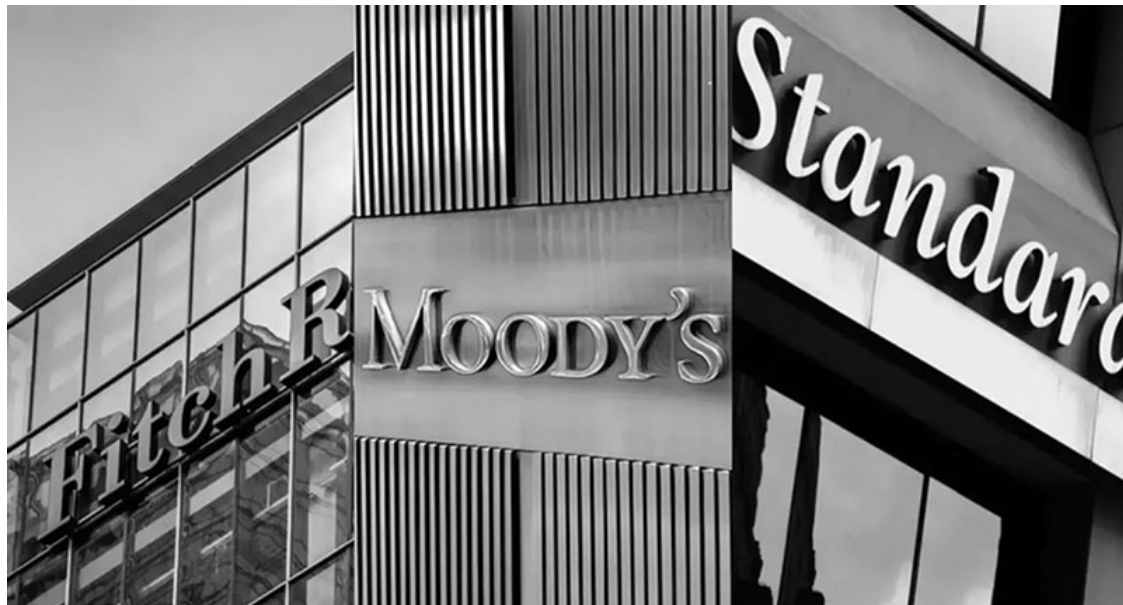
Ce pouvoir tient en trois noms : Moody's, S&P et Fitch. Ces trois agences privées occidentales émettent des opinions — les notes souveraines — qui décident du prix auquel un État peut emprunter, donc de sa capacité à financer son école, son hôpital, ses routes. Lorsque Moody's maintient la France à Aa3 malgré un déficit supérieur à 5 % du PIB, une dette proche de 122 % du PIB, une croissance faible et des manifestations sociales, elle ne se contente pas d'évaluer des chiffres. Elle exerce un pouvoir considérable. Or, la manière dont ce pouvoir est exercé révèle une asymétrie profonde entre les grandes économies du centre financier mondial et les pays africains, souvent contraints de payer plus cher leur dette, même lorsque leurs fondamentaux sont comparables ou meilleurs.

La question n'est donc pas seulement de savoir pourquoi la France conserve une note élevée. Elle est de comprendre pourquoi le même système accorde à la France le bénéfice du doute, tandis qu'il transforme fréquemment les crises africaines en sanctions financières immédiates. Cette asymétrie ne relève pas nécessairement d'une discrimination explicite. Mais elle traduit un biais structurel inscrit dans les méthodologies, les modèles économiques et la position des pays dans l'architecture financière internationale — un biais dont les effets objectifs servent le maintien de la hiérarchie financière mondiale.

COMPRENDRE CE QUE MESURE UNE NOTE SOUVERAINE

Une notation souveraine est une opinion émise par une agence privée sur la capacité d'un État à rembourser sa dette. Elle ne mesure pas la « vertu budgétaire » d'un pays, ni la justice de ses politiques publiques. Elle évalue surtout la probabilité de défaut, c'est-à-dire le risque que l'État ne puisse pas, ou ne veuille pas, honorer ses engagements financiers.

Pour cela, les agences combinent des éléments quantitatifs et qualitatifs : niveau de la dette, déficit public, croissance, inflation, réserves de change, dépendance aux matières premières, qualité des institutions, stabilité politique et histoire des défauts. Cette méthode paraît rationnelle, mais elle repose aussi sur des



jugements subjectifs, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer la « gouvernance », la « crédibilité institutionnelle » ou la « capacité de réforme ». C'est précisément là que se situe le problème. Ces critères ne sont pas neutres : ils valorisent des modèles institutionnels, monétaires et financiers propres aux économies développées, tandis qu'ils peuvent pénaliser des États dont les structures économiques et politiques sont différentes, mais dont la solvabilité réelle n'est pas nécessairement plus faible. Une note n'est pas une vérité économique objective. C'est une opinion privée à forte conséquence publique.

LA FRANCE : UNE NOTE ÉLEVÉE MALGRÉ UNE SITUATION DÉGRADÉE

La France est notée Aa3 par Moody's, avec une perspective négative. Il s'agit du cran le plus bas de la catégorie Aa, mais cela reste un niveau très élevé, juste en dessous de Aaa. Cette note est supérieure à celle attribuée par Fitch et S&P, qui ont toutes deux rétrogradé la France à A+. Le maintien de cette note peut surprendre. La France connaît un déficit public estimé autour de 5,2 à 5,4 % du PIB, une dette publique qui pourrait atteindre environ 122 % du PIB, une croissance faible et une instabilité politique persistante. Les manifestations, les blocages parlementaires et les tensions sociales compliquent l'adoption de budgets de redressement. Pourtant, Moody's a maintenu Aa3 en expliquant que sa décision reposait sur l'hypothèse qu'un budget 2027 réduisant le déficit serait adopté, tandis que les coûts de financement et les tensions sociales se modéreraient progressivement. L'agence reconnaît donc que la situation est préoccupante, mais elle considère que la France conserve les capacités économiques, institutionnelles et financières nécessaires pour se corriger. Autrement dit, elle accorde à la France un bénéfice du doute — un crédit de confiance qu'elle refuse rarement aux grands émetteurs du centre, mais qu'elle accorde tout aussi rarement aux pays de la périphérie.

POURQUOI LA FRANCE CONSERVE CE BÉNÉFICE DU DOUTE

La France bénéficie d'atouts structurels que la plupart des pays africains n'ont pas. Son économie est large, diversifiée et industrial-

isée. Sa base fiscale est importante. Ses institutions publiques sont anciennes et considérées comme solides. Son marché obligataire est profond, liquide et accessible aux grands investisseurs internationaux. Surtout, la France emprunte en euro. Elle ne contrôle pas seule la politique monétaire de la zone euro, mais elle bénéficie indirectement de la profondeur financière européenne, de la convertibilité de sa monnaie et de l'absence de risque de change sur sa dette libellée en euro. Un État peut ainsi être très endetté sans être immédiatement considéré comme insolvable, parce que les marchés estiment qu'il pourra toujours refinancer sa dette. C'est cette logique qui explique le maintien de la note française. Moody's ne dit pas que la France est exemplaire. Elle dit, en substance, que la France est trop institutionnellement solide, trop riche et trop intégrée au système financier mondial pour que ses difficultés actuelles soient traitées comme une menace immédiate de défaut.

LES MANIFESTATIONS FRANÇAISES : UN RISQUE GÉRÉ, PAS UNE SANCTION

Les analystes ont largement interprété le maintien de la note française comme une décision prudente. Moody's a explicitement pris en compte les manifestations et les tensions sociales, en soulignant qu'elles pouvaient entraver la consolidation budgétaire. Mais l'agence a choisi de ne pas dégrader la France, alors qu'une partie importante des économistes s'y attendait. Cette décision a été comprise comme une volonté d'éviter d'aggraver la pression sur un gouvernement déjà fragilisé. Une dégradation aurait pu faire monter les rendements des obligations françaises, renchérir l'emprunt de l'État et accentuer la crise politique et sociale. En maintenant Aa3, Moody's a laissé à la France un espace de respiration. Il faut toutefois être rigoureux : Moody's n'a pas officiellement déclaré vouloir « ne pas jeter de l'huile sur le feu ». Cette formule est une interprétation plausible des analystes, non une déclaration officielle de l'agence. Ce que Moody's a réellement dit, c'est que les tensions sociales pouvaient compliquer la consolidation budgétaire, mais que la note reposait sur l'hypothèse d'un apaisement progressif. La crise sociale française est

traitée comme une hypothèse de travail optimiste : un risque à gérer, jamais un motif de sanction.

L'AFRIQUE : LA CRISE COMME MOTIF DE PUNITION

Pour de nombreux pays africains, la logique est inverse. Les manifestations, l'instabilité politique, les chocs extérieurs ou les difficultés budgétaires ne sont pas traités comme des circonstances transitoires. Ils sont souvent interprétés comme la confirmation d'un risque structurel, justifiant une dégradation ou une perspective négative. Le cas du Kenya est particulièrement révélateur. En juillet 2024, le pays a été dégradé après le retrait de hausses d'impôts face à des protestations massives. L'agence a estimé que cette décision réduisait la capacité du Kenya à mettre en œuvre sa consolidation budgétaire et à contenir sa dette. La comparaison avec la France est frappante. La France conserve une note très élevée malgré des manifestations, un déficit élevé et une dette importante. Le Kenya, lui, est sanctionné après avoir cédé face à une contestation sociale. Dans un cas, la crise est présentée comme un risque à gérer ; dans l'autre, elle devient une raison de punir. Le même événement — une mobilisation sociale qui contraint le gouvernement — est lu comme un accident conjoncturel lorsqu'il se produit au centre, et comme la preuve d'une faiblesse structurelle lorsqu'il se produit à la périphérie.

UN MÉCANISME PROCYCLIQUE QUI AGGRAVE LES CRISES

Le problème le plus grave est que la notation africaine est souvent procyclique. Cela signifie que les agences dégradent les pays précisément au moment où ils traversent une crise et ont le plus besoin de financements abordables. Or, une dégradation n'est pas symbolique. Elle augmente les taux d'intérêt, réduit l'accès aux marchés, peut déclencher des ventes d'obligations et contraint les États à réduire leurs dépenses publiques. Ainsi, un pays fragilisé par une récession, une baisse des cours des matières premières ou une instabilité politique voit son coût d'emprunt augmenter, ce qui aggrave sa situation budgétaire et sociale. Depuis la pandémie, 20 des 32 pays africains notés par les trois grandes agences ont subi une dégradation ou une perspective négative. Pendant le pic de la crise

Covid, 18 d'entre eux ont été dégradés, alors même que la contraction économique exigeait davantage de financements. La notation devient alors non pas un instrument de prévention, mais un amplificateur de crise : elle ne se contente pas de mesurer le risque, elle le produit.

LE POIDS DE LA DETTE EN DEVISES : UNE VULNÉRABILITÉ SUBIE, PAS CHOISIE

La différence entre la France et les pays africains ne tient pas seulement à la note. Elle tient aussi à la monnaie dans laquelle la dette est contractée. La France emprunte principalement en euros, sur un marché important et liquide. Même si sa dette est très élevée, elle peut être refinancée sans difficulté majeure : les investisseurs savent qu'ils pourront acheter et vendre des obligations françaises sur un marché profond, adossé à la convertibilité de la monnaie et à la puissance financière de la zone euro. Un État peut ainsi être très endetté sans être immédiatement considéré comme insolvable, parce que les marchés estiment qu'il pourra toujours refinancer sa dette dans sa propre monnaie. De nombreux États africains, en revanche, doivent recourir aux marchés internationaux pour obtenir des dollars ou des euros, notamment lorsque leurs marchés financiers nationaux sont insuffisamment développés. Ils ne contrôlent ni la politique monétaire américaine ni celle de la zone euro. Cette différence crée une vulnérabilité spécifique : le risque de change. Lorsqu'une monnaie nationale se déprécie face au dollar ou à l'euro, la valeur en monnaie locale des remboursements extérieurs augmente. Le gouvernement doit alors mobiliser davantage de recettes nationales pour honorer des engagements dont le montant en devises n'a pas changé. Une dette de 70 % du PIB libellée en dollars peut donc devenir plus dangereuse qu'une dette de 120 % du PIB libellée en euro : dans le premier cas, un choc de change peut faire exploser le poids réel de la dette sans que l'État ait emprunté un centime de plus ; dans le second, le risque de change est nul pour l'emprunteur souverain. C'est pourquoi comparer directement la dette française et la dette africaine sans tenir compte de la monnaie d'emprunt est analytiquement trompeur. Le risque n'est pas le même, mais les agences transforment souvent ce risque de change — qui est en grande partie subi, et non choisi — en surprime permanente, sans toujours distinguer les causes structurelles des vulnérabilités conjoncturelles. Un pays africain peut ainsi être pénalisé pour une vulnérabilité que l'architecture financière internationale lui impose, faute de marchés locaux suffisamment développés pour emprunter dans sa propre monnaie.

UN BIAIS STRUCTUREL, PAS SEULEMENT UNE ERREUR TECHNIQUE

Le soupçon de double standard ne repose pas sur l'idée que Moody's, S&P ou Fitch décideraient consciemment de pénaliser l'Afrique.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Il repose sur un constat plus profond : les critères de notation intègrent des asymétries qui désavantagent structurellement les économies africaines.

Les agences valorisent la stabilité institutionnelle selon des référentiels largement occidentaux. Elles traitent la dette en monnaie forte comme plus sûre, alors même qu'elle expose les pays africains à des chocs de change qu'ils ne maîtrisent pas. Elles comparent parfois des économies très différentes avec des grilles standardisées, sans suffisamment prendre en compte les spécificités du continent.

Des études du PNUD, de la CNUCED et d'autres institutions estiment que certains pays africains peuvent être sous-notés d'environ 0,5 à 1 cran. D'autres recherches sont plus prudentes et ne confirment pas un biais anti-africain uniforme une fois les fondamentaux économiques pris en compte. Le débat est donc réel, mais il doit être mené avec rigueur : il ne faut ni nier les vulnérabilités réelles de certains États africains, ni ignorer les biais méthodologiques du système. Le problème n'est pas que tous les pays africains sont uniformément victimes du même biais, mais que le système est structurellement défavorable à ceux qui ne correspondent pas au modèle du centre.

UNE LÉGITIMITÉ DÉTRUITE PAR SES PROPRES FAILLITES : ENRON ET 2008

La critique des agences de notation ne date pas d'aujourd'hui. Elle a été sérieusement fragilisée après la faillite d'Enron en 2001, puis de manière encore plus grave après la crise financière de 2008. Ces deux épisodes ne sont pas des « accidents de parcours » : ils constituent la preuve documentée que les agences ne remplissent pas la fonction qu'elles prétendent exercer — celle d'évaluer rigoureusement le risque — et qu'elles sont structurellement exposées à des conflits d'intérêts qui faussent leurs jugements.

Enron : la première fracture de légitimité. En 2001, Enron était la septième capitalisation boursière des États-Unis. Ses dirigeants avaient construit un empire financier sur des montages comptables opaques, des sociétés écrans et des dettes dissimulées. Pendant des années, Moody's et S&P ont maintenu une notation investment grade sur cette entreprise. Ce n'est que cinq jours avant le dépôt de bilan, le 2 décembre 2001, que les agences ont rétrogradé Enron au niveau spéculatif — trop tard pour des milliers d'investisseurs, d'employés et de retraités qui avaient fait confiance à ces notes. Le Sénat américain a conclu que les agences avaient échoué à alerter les investisseurs à temps. Plus grave : les commissions parlementaires ont révélé que les agences étaient rémunérées par Enron elle-même pour attribuer ces notes. Le conflit d'intérêts n'était pas une abstraction théorique : il était au cœur du dispositif. Une entreprise en faillite payait ses juges.

2008 : la faillite systémique de la fonction d'alerte. La crise des subprimes est un cas encore plus grave, car il ne s'agit plus d'une entreprise isolée mais de l'ensemble du système financier mondial. Les agences ont attribué des notes AAA — la plus haute qualité, celle réservée aux États les plus solvables — à des produits structurés adossés à des crédits immobiliers américains de mauvaise qualité. Ces titres étaient vendus à des investisseurs du monde entier : banques, fonds de pension,



assureurs, collectivités locales. Lorsque le marché immobilier américain s'est retourné, ces produits notés AAA se sont effondrés. La Commission d'enquête sur la crise financière a conclu que les défaillances des agences étaient des « engrenages essentiels » de la catastrophe. Le rapport officiel a documenté que les agences savaient que les modèles sous-jacents étaient défaillants, mais qu'elles ont continué à attribuer des notes favorables parce qu'elles étaient rémunérées par les émetteurs de ces produits. Le résultat : une crise financière mondiale, des millions de personnes ayant perdu leur logement et leur emploi, des États contraints de renflouer les banques avec l'argent public. Les agences n'ont pas été sanctionnées à la hauteur de leur responsabilité. Elles ont continué à opérer, protégées par leur statut d'oligopole réglementaire et par le fait que les régulations bancaires (Bâle II et III) imposent aux institutions financières de s'appuyer sur leurs notations.

Ce que ces deux crises révèlent. Le problème central réside dans le modèle dit « émetteur-payer » : l'émetteur du titre paie l'agence qui le note. L'agence dépend donc financièrement du client qu'elle est censée évaluer de manière indépendante. Ce conflit d'intérêts a été largement documenté par le Congrès américain, la SEC et les commissions d'enquête. Ce modèle n'a pas été corrigé après Enron. Il est toujours en vigueur. Et il produit une asymétrie de légitimité vertigineuse : pour les pays du centre, les agences se trompent par optimisme — elles maintiennent des notes élevées sur des situations dégradées (Enron, subprimes, France aujourd'hui). L'erreur est traitée comme une défaillance technique, un « angle mort » méthodologique. Pour les pays du Sud, les agences se trompent par pessimisme — elles dégradent au moment où les pays ont le plus besoin de financements, transformant les crises sociales et économiques en sanctions financières. L'erreur est traitée comme une confirmation du risque structurel. Autrement dit : quand les agences se trompent en faveur du centre, c'est une erreur ; quand elles se trompent en défaveur du Sud, c'est une vérité.

UN POUVOIR PRIVÉ SANS MANDAT, AU SERVICE D'UN ORDRE ASYMÉTRIQUE

Une note souveraine n'est pas une vérité économique objective. C'est une opinion privée à forte conséquence publique. Elle déter-

mine les taux d'intérêt, l'accès aux marchés, les marges de manœuvre budgétaires et, in fine, la souveraineté financière des États.

Lorsque cette opinion est produite par un oligopole privé, selon des méthodes partiellement opaques et dans un cadre marqué par des conflits d'intérêts, elle ne peut plus être présentée comme un verdict neutre. Le débat sur la France et l'Afrique ne porte donc pas seulement sur des chiffres de dette. Il porte sur qui définit le risque, selon quels critères, et avec quelles conséquences pour les pays du Sud.

Après 2008, la question de la légitimité des agences aurait dû être posée radicalement. Des commissions d'enquête, des régulateurs, des parlements ont documenté leurs défaillances. Pourtant, rien n'a fondamentalement changé : le modèle « émetteur-payer » perdure, l'oligopole n'a pas été brisé, les méthodologies restent opaques, et les agences continuent de déterminer le prix auquel les États empruntent. C'est ici que le système de notation révèle sa véritable nature : un dispositif de pouvoir dont la légitimité a été détruite par ses propres faillites, mais qui a été maintenu en place parce qu'il sert les intérêts du centre financier. Un pouvoir sans mandat démocratique, sans responsabilité effective, dont les erreurs ont causé des crises mondiales, mais qui continue d'exercer une contrainte décisive sur les politiques budgétaires des États du Sud.

La comparaison France-Kenya n'est pas une anomalie ponctuelle : elle est la manifestation ordinaire d'un système qui, après avoir démontré son incompetence à évaluer le risque au centre, prétend toujours dicter aux pays du Sud ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas financer. Les agences de notation sont l'un des rares dispositifs où un pouvoir privé occidental exerce une contrainte directe sur la souveraineté budgétaire d'États africains, sans qu'aucun mécanisme de recours ou de contestation ne soit réellement accessible. Un pays africain qui conteste sa note n'a pas de tribunal international où porter sa cause. Il n'a pas de moyen de faire réviser une évaluation dont dépend le coût de sa dette, donc sa capacité à financer la santé, l'éducation, les infrastructures.

C'est en cela que le système de notation fonctionne comme une infrastructure de discipline néocoloniale : non pas une domination par la force militaire ou l'administration directe, mais une domination par la fixation des règles du jeu financier. Les États du Sud sont formellement sou-

verains, mais leur espace budgétaire est contraint par des évaluations privées produites selon des critères qu'ils ne contrôlent pas, par des agences qu'ils ne peuvent pas sanctionner, dans un cadre où les erreurs en leur défaveur sont systématiques et les erreurs en faveur du centre sont tolérées. Le système ne se contente pas de mesurer le risque : il contribue parfois à le produire. Il ne se contente pas d'évaluer la solvabilité : il discipline les politiques budgétaires.

CE QUE CELA IMPLIQUE POUR L'AFRIQUE : DE LA DÉNONCIATION À LA CONSTRUCTION

La conséquence la plus injuste de ce système est qu'il inverse la logique de solidarité financière. Un pays déjà pauvre ou vulnérable paie plus cher pour emprunter. Un pays riche, même très endetté, emprunte à des conditions relativement favorables parce qu'il est perçu comme trop important, trop institutionnellement solide ou trop intégré au système financier mondial pour faire défaut.

Le coût de ce biais est chiffrable : les souverains africains paient une prime moyenne d'environ 2,9 points de pourcentage par rapport à des souverains non africains ayant des fondamentaux similaires. Le PNUD a estimé le coût total de ces biais pour le continent à environ 75 milliards de dollars par an en surcoûts d'emprunt et en financements perdus — plus du double de l'aide publique au développement reçue par l'Afrique. Le système ne se contente pas de « mesurer » le risque : il prélève une rente financière sur les économies africaines, au bénéfice des prêteurs et des intermédiaires du centre financier.

POUR RÉDUIRE CE DÉSÉQUILIBRE, PLUSIEURS PISTES SONT NÉCESSAIRES

Créer ou renforcer une agence africaine de notation crédible, indépendante et adaptée aux réalités du continent. Le lancement de l'Africa Credit Rating Agency (AfCRA) le 7 octobre 2026 à Maurice constitue une avancée historique. Il ne s'agit pas d'une simple réponse technique au « biais méthodologique » : il s'agit de contester le monopole occidental sur la définition du risque souverain. La crédibilité de l'AfCRA dépendra de sa capacité à ne pas être une agence de complaisance. Comme l'a averti Claver Gatete, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique : « Une agence de notation incapable de baisser une note

ne sera pas crédible lorsqu'elle voudra en rehausser une autre. » La crédibilité ne s'obtient pas par la bienveillance : elle s'obtient par la rigueur et l'indépendance.

Développer les marchés obligataires locaux en monnaie nationale, afin de réduire la dépendance à la dette en dollars et de desserrer l'étau du risque de change.

Exiger plus de transparence des grandes agences sur leurs méthodologies, leurs pondérations et leurs conflits d'intérêts, et documenter publiquement leurs biais — chiffres à l'appui — pour construire une contre-légitimité.

Diversifier les sources de financement : banques de développement, financements mixtes, obligations régionales, investissements productifs.

Améliorer la gestion de la dette et la qualité des données publiques, sans pour autant accepter que les faiblesses nationales servent de justification à des biais structurels.

LA NOTATION N'EST PAS UN MIROIR, C'EST UN INSTRUMENT

La France conserve sa note Aa3 parce qu'elle appartient au noyau financier mondial. Sa dette est élevée, mais elle est libellée dans une monnaie forte, refinancée sur un marché profond et soutenue par des institutions considérées comme solides. Ses crises sociales et politiques sont traitées comme des risques à gérer, non comme des motifs de sanction immédiate.

Les pays africains, eux, sont souvent traités selon une logique inverse. Leurs crises sont converties en dégradations, leurs dégradations en hausse des taux, et leurs hausses de taux en contraintes budgétaires supplémentaires. Le système ne se contente pas de mesurer le risque : il contribue parfois à le produire.

La formule la plus juste est donc celle-ci : pour la France, la crise est un risque à gérer ; pour beaucoup de pays africains, la crise est une raison de punir. Mais la réalité est plus brutale encore : un système dont la fonction d'alerte a failli de manière systémique au centre — d'Enron aux subprimes —, causant des crises mondiales, continue d'exercer une contrainte disciplinaire sur la périphérie, sans que sa légitimité ait été restaurée. Les agences de notation ne sont pas seulement biaisées : elles occupent une position de pouvoir dont les effets servent objectivement le maintien de la hiérarchie financière mondiale. Elles ne sont pas l'arme de l'Occident ; elles sont une pièce essentielle de l'arsenal structurel qui maintient le Sud global dans une position de dépendance financière.

Tant que ce pouvoir ne sera pas contrebalancé par des institutions crédibles, des marchés locaux profonds et une transparence réelle, la notation souveraine restera moins un instrument neutre d'évaluation financière qu'un mécanisme de reproduction des inégalités financières mondiales — un instrument de mesure qui produit ce qu'il prétend mesurer : la dépendance financière du Sud. La note n'est pas un miroir qui refléterait une réalité économique préexistante. C'est un instrument qui contribue à façonner cette réalité, en décidant qui peut emprunter, à quel prix, et donc qui peut se développer. Et tant que cet instrument restera entre les mains d'un oligopole privé occidental sans contre-pouvoir, il continuera de fonctionner comme un verdict — non pas sur la solvabilité des États, mais sur la hiérarchie des nations.

S. L

HORIZONS

BASSEM LAREDJ, DIRECTEUR D'AMANE RISK CONSULTING :

«La stabilité du Sahel représente une responsabilité partagée»

Bassem Laredj, docteur en droit international, universitaire et directeur d'Amane Risk Consulting, souligne que «la stabilité du Sahel représente une responsabilité partagée».

Dans cet entretien, Bassem Laredj, docteur en droit international, universitaire et directeur d'Amane Risk Consulting, un cabinet spécialisé en analyse géopolitique et risques stratégiques, décrypte les ressorts de la dynamique algéro-nigérienne. Il analyse comment Alger et Niamey tissent une réponse à la fois sécuritaire, politique et économique pour arracher le Sahel aux logiques de dépendance et de déstabilisation durable.

Dans un contexte sahélien marqué par l'insécurité et les tensions géopolitiques, comment analysez-vous l'engagement de l'Algérie auprès du Niger?

L'engagement de l'Algérie auprès du Niger répond d'abord à une réalité géographique et stratégique fondamentale, puisque la sécurité des deux pays est étroitement liée. Avec plus de 900 kilomètres de frontières communes, l'Algérie et le Niger appartiennent à un même espace sahélo-saharien, confronté à une multitude de menaces transnationales qui ne connaissent pas de frontières. La coopération entre les deux pays devient ainsi fondamentale pour contribuer à la stabilité du Niger, laquelle constitue également un enjeu direct pour la sécurité nationale de l'Algérie.

Une déstabilisation durable de ce pays pourrait favoriser la circulation des groupes terroristes dans la zone, le développement des trafics transfrontaliers, l'apparition de nouvelles zones d'instabilité à proximité des frontières sud algériennes. Il me semble également important de souligner le fait qu'on assiste aujourd'hui à une évolution significative dans la coopération entre les deux pays. Le soutien militaire apporté par l'Algérie au Niger au cours des derniers mois, à travers la livraison d'équipements militaires, le déploiement d'avions de chasse et la signature dernièrement d'un nouveau protocole de coopération militaire, vient renforcer cette dynamique bilatérale.

Ces initiatives témoignent d'une volonté algérienne claire d'adopter une posture plus active dans la préservation de la stabilité de son environnement régional et de sa profondeur stratégique. Il ne s'agit pas d'un changement de doctrine, mais plutôt d'une adaptation des instruments de la politique sécuritaire algérienne face aux évolutions de la menace au niveau de ses frontières. Et cette coopération répond également à des intérêts économiques communs entre les deux pays.

Le Niger occupe une position de plus en plus centrale dans plusieurs projets structurants, notamment le gazoduc transsaharien, et qui pourrait contribuer à renforcer l'intégration économique entre le Sahel et la Méditerranée. On peut ainsi dire que l'Algérie et le Niger partagent une même réalité stratégique et la sécurité de des deux pays dépend en réalité de la stabilité de la de la région.

L'Algérie défend le principe selon lequel les solutions aux crises africaines doivent être recherchées en priorité par les pays concernés. Comment cette vision se traduit-elle dans sa démarche envers le Niger?

Le principe fondamental de la diplomatie algérienne est que les solutions aux crises africaines doivent être recherchées en priorité par les pays concernés eux-mêmes.



Ainsi, la stabilité durable des États et du continent africain ne peut pas être construite uniquement par des interventions extérieures, mais doit résulter de solutions élaborées et portées par les États africains eux-mêmes. Dans le cas du Niger, cette démarche se traduit par le respect de sa souveraineté nationale, l'encouragement du dialogue politique et la coopération entre États voisins. L'Algérie considère que les crises sahéliennes ne peuvent être réduites à leur seule dimension sécuritaire, car elles comportent également des dimensions politiques, économiques, institutionnelles et sociales qui doivent être prises en compte. À cet égard, le dialogue politique permet de maintenir des canaux de communication entre les différents acteurs, de chercher des compromis et d'éviter que les tensions politiques ne dégénèrent en nouvelles confrontations. Cette approche se retrouve également dans d'autres pays, notamment au Mali. Le dialogue ne signifie pas l'absence de coopération militaire, les deux approches pouvant être parfaitement complémentaires.

Le soutien apporté par l'Algérie aux autorités du Niger s'inscrit dans une logique de renforcement des capacités nationales du pays voisin, sans vocation à se substituer durablement à ses institutions. L'un des enjeux actuels consiste à trouver un équilibre entre les impératifs immédiats de sécurité et la nécessité de construire, à plus long terme, les conditions d'une stabilité politique et institutionnelle durable. Si la coopération sécuritaire peut permettre de contenir une crise, le dialogue politique associé au développement économique demeure essentiel pour contribuer au règlement durable des crises au Sahel. La situation au Niger ne peut être dissociée de celle des autres pays du Sahel.

Comment l'initiative algérienne peut-elle contribuer à renforcer la coopération entre les États de la région?

Les crises dans la région sont profondément interconnectées. Les dynamiques sécuritaires touchant le Niger sont étroitement liées à celles du Mali, du Burkina Faso, ainsi qu'au Nigeria et à la Libye. Les groupes terroristes et les réseaux criminels exploitent les discontinuités entre les dispositifs nationaux de sécurité, les difficultés de coordination et les tensions politiques entre les États pour élargir leurs zones d'influence. Face à ces défis transfrontaliers, une réponse strictement nationale peut s'avérer limitée et ne pas offrir une pleine satisfaction.

Dans ce contexte, le rapprochement entre l'Algérie et le Niger contribue à renforcer la

coopération régionale, notamment à travers une meilleure coordination sécuritaire et l'intensification des échanges entre les services compétents. Son intérêt stratégique dépasse la simple dimension militaire. L'Algérie entretient des relations historiques avec plusieurs pays du Sahel et dispose d'une position géographique centrale lui permettant d'agir comme une interface entre l'Afrique du Nord, l'espace sahélien et la Méditerranée. Le renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Niger, mené en parallèle avec la relance des relations avec le Mali, favorise l'émergence de nouvelles opportunités de concertation régionale.

L'évolution des équilibres politiques dans la région nécessite d'éviter la superposition de nouveaux mécanismes aux organisations existantes. Il est privilégié d'encourager des formes de coopération pragmatiques fondées sur des intérêts communs, tout en respectant les choix souverains de chaque État. Cette dynamique de coopération a vocation à s'étendre progressivement aux domaines économiques, incluant les infrastructures de transport, les échanges commerciaux et les projets énergétiques. L'enjeu majeur pour l'Algérie consiste à contribuer à l'émergence d'une logique de sécurité collective régionale, dans laquelle la stabilité de chaque État représente une responsabilité partagée par l'ensemble des pays de la région.

Comment analysez-vous l'évolution de la menace terroriste au Sahel et les nouvelles stratégies adoptées par les groupes terroristes?

Il est important de rappeler que la menace terroriste au Sahel a considérablement évolué au cours des dernières années. Nous ne sommes plus confrontés à des groupes armés mobiles qui mènent des attaques ponctuelles contre les forces de sécurité. Aujourd'hui, certains groupes terroristes cherchent clairement à exercer une influence durable sur un certain nombre de territoires de la région, à contrôler les axes de circulation et à affaiblir progressivement la présence des États dans certaines régions. Au Niger, cette menace se manifeste notamment dans les régions occidentales du pays et aux frontières avec le Mali et le Burkina Faso, aux côtés des groupes terroristes liés à Al Qaïda et à l'État islamique.

Ces groupes cherchent à exploiter les tensions communautaires, les fragilités socio-économiques et les difficultés rencontrées par les États dans le contrôle de certains territoires. À cela, il faut ajouter une évolution préoccupante de leur mode opératoire avec

des attaques plus coordonnées, l'utilisation croissante de moyens modernes, notamment des drones armés, et la multiplication des attaques contre les infrastructures stratégiques et les positions militaires. L'un des principaux risques réside dans la capacité de ces groupes terroristes à transformer certaines zones frontalières en espaces d'implantation durable.

Face à cette situation, quels résultats concrets peut-on attendre de l'engagement militaire algérien au Niger?

Face à cette menace, l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme constitue clairement un grand apport. Il est important de rappeler que l'Algérie dispose d'une expérience historique en matière de lutte contre les groupes terroristes qui lui a permis de vaincre le terrorisme sur le plan national et de développer également des capacités importantes en matière de renseignement, de surveillance des frontières, de coordination opérationnelle et de démantèlement de réseaux terroristes. Cette expérience pourrait être valorisée à travers la formation, l'échange de renseignements, l'assistance technique et le renforcement des capacités des forces nigériennes.

Quelles sont les conditions nécessaires pour que cette démarche contribue durablement à la stabilité du Sahel?

Il est important de rappeler que l'expérience algérienne le montre aussi, la lutte contre le terrorisme ne peut reposer uniquement sur la réponse militaire, c'est une réponse multidimensionnelle. Elle doit s'accompagner d'une amélioration de la gouvernance locale, d'une protection effective des populations et d'une politique de développement adaptée aux réalités territoriales. Le véritable défi consiste non seulement à neutraliser les groupes terroristes, mais surtout à empêcher qu'ils puissent durablement s'implanter et recruter au sein des populations.

Dans quelle mesure l'engagement de l'Algérie peut-il contribuer à prévenir l'extension de ces menaces et à renforcer la sécurité régionale?

Le Sahel est devenu, au cours des dernières années, un espace de compétition stratégique entre plusieurs puissances régionales et internationales. Cette évolution s'explique par sa position géographique stratégique, ses ressources naturelles, ses enjeux sécuritaires et son importance croissante dans les projets de connectivité entre les différentes régions du continent africain. La question fondamentale réside dans la capacité des États sahéliens à préserver leur autonomie de décision et à définir leurs priorités selon leurs propres intérêts nationaux, plutôt que sous l'influence d'acteurs étrangers.

L'Algérie peut dans ce sens contribuer à renforcer la souveraineté de ces États en privilégiant une approche fondée sur le partenariat entre États souverains, à l'opposé d'une logique de dépendance sécuritaire. La coopération militaire entre l'Algérie et le Niger illustre parfaitement cette démarche, puisqu'elle vise à renforcer les capacités des forces nigériennes pour qu'elles puissent assurer elles-mêmes la sécurité de leur territoire. Toutefois, la souveraineté ne se limite pas aux dimensions politique et militaire, elle inclut également une dimension économique essentielle.

Un État demeure vulnérable lorsque sa sécurité, ses infrastructures stratégiques et ses perspectives de développement dépendent excessivement d'acteurs extérieurs. Les projets de coopération économique entre Alger et Niamey revêtent ainsi une importance particulière pour aider le Niger à renforcer son autonomie économique, améliorer sa connectivité et consolider ses capacités de développement. En somme, la contribution de l'Algérie consiste à offrir un partenariat de proximité fondé sur des intérêts stratégiques partagés, tout en respectant pleinement la souveraineté et l'autonomie de décision des États.

OPÉRATION DE L'OCCUPATION SIONISTE POUR UN NETTOYAGE ETHNIQUE À AL-KHALIL

Déplacement forcé de plus de 5 000 Palestiniens

L'armée de l'occupation sioniste a poursuivi mardi, pour le cinquième jour consécutif, une vaste offensive dans la ville d'al-khalil en Cisjordanie occupée, contraignant près de 5 000 Palestiniens à quitter leurs domiciles.



Dans un communiqué, la municipalité d'Hébron a indiqué que 4 969 Palestiniens issus de 780 familles avaient été déplacés de force des zones de Deir Bahha et d'Al-Jilda depuis le début de l'opération militaire israélienne, vendredi.

Parmi les personnes déplacées figurent 336 nourrissons, 441 personnes âgées, 216 femmes enceintes ou allaitantes, 44 personnes en situation de handicap et 312 personnes souffrant de maladies chroniques, selon le communiqué.

La municipalité a précisé que ces chiffres recensaient les familles contraintes de quitter leurs domiciles depuis le début de l'offensive, soulignant l'aggravation des conséquences humanitaires, notamment pour les personnes nécessitant une prise en charge particulière.

L'armée israélienne a fermé tous les accès à Hébron et aux villages environnants depuis vendredi, à la suite d'une attaque par balles qui a coûté la vie à deux soldats israéliens.

Des images tournées par Anadolu montrent des Palestiniens arrêtés, fouillés et maltraités par les forces israéliennes aux postes de contrôle militaires situés près du rond-point d'Al-Jilda.

Des témoins ont également fait état de l'arrivée de nouveaux renforts militaires dans le secteur d'Ein Deir Baha, où les forces israéliennes ont pris le contrôle de plusieurs bâtiments palestiniens pour les transformer en postes militaires.

Selon la Société des prisonniers palestiniens, l'armée israélienne a arrêté 85 Palestiniens dans l'ensemble

du gouvernorat d'Hébron depuis vendredi.

Ailleurs en Cisjordanie occupée, les forces israéliennes ont arrêté au moins neuf Palestiniens lors de raids militaires et fermé tous les principaux accès à Ramallah.

Dans le nord de la Cisjordanie, les forces israéliennes ont mené des incursions dans le quartier est de Jénine ainsi que dans les localités de Meithalun, Jaba et Qabatiya, arrêtant au moins six Palestiniens, selon des sources locales.

Un Palestinien a été interpellé lors d'un raid à Aqraba, au sud-est de Naplouse.

Les forces israéliennes ont également pris d'assaut le secteur sud d'Al-Hawouz, à Qaffin, dans le gouvernorat de Tulkarem, et perquisitionné une maison dans le quartier ouest de la localité.

Dans le centre de la Cisjordanie, l'armée israélienne a fermé tous les principaux accès à Ramallah, notamment les postes de contrôle d'Ein Sinya et d'Atara, la porte de Rawabi ainsi que celles de Nabi Saleh et d'Aboud.

Des points de contrôle supplémentaires ont été installés sur les routes secondaires.

À Al-Bireh, l'armée a transformé une maison palestinienne en poste militaire, retenu quatre habitants à l'intérieur et confisqué leurs téléphones, selon des sources locales.

VIOLENCES DES COLONS SIONISTES

Par ailleurs, des colons israéliens ont incendié mardi à l'aube trois véhicules palestiniens dans le village d'Umm Safa, à l'ouest de Ramallah, dans le centre de la Cisjordanie occupée.

Le maire du village, Marwan Sabah, a déclaré à Anadolu qu'un groupe de colons avait fait irruption dans la localité vers minuit et incendié trois véhicules.

« Des affrontements ont éclaté entre les habitants et les assaillants, contraignant les colons à se retirer », a-t-il indiqué.

« Umm Safa a été à plusieurs reprises la cible d'attaques de colons israéliens, notamment des agressions contre les habitants, des incendies de véhicules, des actes d'intimidation et du harcèlement », a ajouté Sabah.

Il a également affirmé que les colons s'étaient emparés de vastes superficies de terres du village.

Des colons israéliens ont par ailleurs établi un avant-poste de colonisation à l'entrée nord d'Al-Bireh, surplombant le quartier d'Al-Balou, selon l'organisation de défense des droits des Bédouins Al-Baidar.

D'après la Commission de résistance au mur et à la colonisation, des colons israéliens ont tenté d'établir 21 nouveaux avant-postes de colonisation en Cisjordanie en septembre, dont 10 dans le gouvernorat de Ramallah et d'Al-Bireh.

Ces incidents surviennent dans un contexte d'intensification des raids de l'armée israélienne et des attaques de colons contre les Palestiniens à travers la Cisjordanie occupée, depuis le début de la guerre menée par Israël contre la bande de Gaza en octobre 2023.

L'UNRWA PRÉOCCUPÉ FACE À LA SITUATION SÉCURITAIRE À EL KHALIL

Bédouins L'UNRWA exprime sa profonde préoccupation face à la dégradation humanitaire à El Khalil, marquée par le déplacement forcé de plus de 3.000 Palestiniens.

Le directeur des affaires de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Roland Friedrich, a exprimé sa vive préoccupation face à la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire à El Khalil, dans le sud de la Cisjordanie occupée, théâtre d'une agression sioniste depuis près d'une semaine.

Dans un communiqué publié mardi soir, le responsable onusien a souligné que les habitants de la plus grande ville de la Cisjordanie occupée subissent des conditions extrêmes imposées par les forces d'occupation sioniste, entraînant le déplacement forcé de plus de 3.000 personnes ainsi que d'importantes destructions de biens privés.

RESTRICTIONS ET AIDE D'URGENCE

Le confinement quasi-total imposé dans de vastes secteurs de la ville entrave considérablement la liberté de circulation et l'accès aux services essentiels. Évoquant un scénario similaire aux déplacements massifs observés début 2025 dans le nord de la Cisjordanie, Friedrich a rappelé l'impératif de permettre aux déplacés de regagner leurs foyers dans le respect du droit international.

Face à cette urgence, l'UNRWA s'est mobilisé en coordination avec la municipalité et le gouvernorat d'El Khalil pour acheminer une assistance de première nécessité, notamment des couver-

tures et des matelas, aux familles touchées.

L'ONU ALERTE SUR UN RISQUE DE NETTOYAGE ETHNIQUE À AL KHALIL

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a mis en garde contre les risques de nettoyage ethnique à Al Khalil, en Cisjordanie occupée.

Suite au déplacement forcé de plus de 2.000 Palestiniens et à la démolition de maisons et de biens commerciaux lors d'attaques sionistes ayant débuté vendredi dernier, Türk a déclaré que les mesures sionistes, y compris l'imposition d'un bouclage strict et la restriction de la circulation des habitants, revêtent un caractère punitif visant à installer la peur, et susciter des inquiétudes quant à l'usage non nécessaire et disproportionné de la force.

Il a relevé que la punition collective constitue une violation grave du droit international, exigeant l'arrêt de ces mesures, le retour des déplacés dans leurs foyers et l'indemnisation des personnes touchées.

UN PALESTINIEN TOMBER EN MARTYR ET PLUSIEURS BLESSÉS AU NORD DE KHAN YOUNIS

Un Palestinien a été tué et plusieurs autres blessés mercredi lors d'une frappe de drone israélien près de l'entrée de la rue Al-Tina, dans la zone d'Al-Mawasi, à Qarara, au nord de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza.

Par ailleurs, un Palestinien et sa fille, issus de la famille Shalouf, ont été blessés dans une autre frappe israélienne sur le secteur d'Ard al-Laymoun, au sud de Khan Younès.

Le bilan de la guerre d'extermination menée par les forces d'occupation israéliennes dans la bande de Gaza s'est alourdi, atteignant 74 564 martyrs et 175 770 blessés depuis le 7 octobre 2023.

Des sources médicales ont rapporté que les hôpitaux de la bande de Gaza ont accueilli, au cours des dernières 24 heures, 3 martyrs et 11 blessés.

Elles ont précisé que le nombre total de martyrs depuis le cessez-le-feu du 11 octobre dernier s'élève désormais à 1 568, et celui des blessés à 5 649, tandis que 845 corps ont été extraits des décombres.

Par ailleurs, de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres ou sur les routes, les équipes de secours et d'ambulanciers étant dans l'incapacité de les atteindre.

La vue après 45 ans

Cataracte, glaucome, presbytie. Les troubles de la vue sont monnaie courante après l'âge de 45 ans. Ils sont une conséquence directe de l'allongement de l'espérance de vie : certains organes, comme l'œil, fonctionnent de manière optimale entre 10 et 15 ans, puis déclinent inévitablement d'année en année. Retour sur les différents problèmes de vue liés à l'âge et les moyens d'y faire face.

La presbytie

Les personnes de plus de 45 ans doivent s'y résoudre avec regret : passé cet âge, il n'est en général plus possible de lire confortablement sans correction. On appelle cela la presbytie. Tout le monde est un jour destiné à connaître cet inconfort, car la presbytie n'est pas une maladie : c'est un vieillissement normal de l'œil et de ses composants. On estime qu'elle concerne 40% de la population française et 30% de la population québécoise, conséquence logique du vieillissement de la population. Selon les régions du globe, le début de la presbytie varie entre 35 et 50 ans.

Les symptômes

Les premiers symptômes de la presbytie sont souvent ressentis aux alentours de 40 ans, à l'occasion d'une lecture où l'éclairage est insuffisant. Par la suite, la sensation d'une gêne visuelle de près et le besoin de « forcer » la lecture sont caractéristiques. Le presbyte a souvent tendance à éloigner son livre ou journal, et c'est sans doute le symptôme le plus révélateur.

Ainsi, à 45 ans, on est généralement incapable de voir distinctement à moins de 30 cm, et cette distance passe à un mètre à l'âge de 60 ans. Ce déclin progressif est d'autant plus rapide que l'on évolue dans un environnement qui exige beaucoup d'activité visuelle (lecture, écriture, écrans...).

Les causes

L'œil est un organe complexe qui permet d'obtenir une image de l'environnement qui nous entoure. Que l'on regarde de près ou de loin, l'image nous apparaît toujours nette, et ce grâce à une lentille naturelle que l'on appelle le cristallin. Situé derrière la pupille, le cristallin permet la mise au point de l'image, comme le fait l'autofocus d'un appareil photo. Lorsqu'on regarde au loin, le cristallin s'étire sous l'effet du relâchement des muscles ciliaires qui le soutiennent. En revanche, lorsque l'on regarde un objet de près, ces muscles se contractent pour gonfler le cristallin. Ce réflexe naturel se nomme l'accommodation ; il n'est pas perceptible par l'homme.

Plus les années passent, plus les muscles ciliaires perdent en élasticité. Après 45 ans, les effets de cette transformation commencent à se faire ressentir. Les mus-



cles ciliaires se contractant moins, le cristallin est moins bombé et la mise au point n'est plus optimale. C'est ainsi que la vision de près devient floue. Parallèlement, le cristallin se sclérose et durcit. Son grossissement (20 µm par an) rend la contraction plus difficile et ne permet plus au cristallin de « désaccomoder » efficacement.

Comment la prévenir ?

Il n'existe aucun moyen de prévenir la presbytie car elle est inéluctable. Après une évolution progressive, elle se stabilise vers 65 ans. Le presbyte doit donc changer ses lunettes tous les 2 ou 3 ans, offrant ainsi l'opportunité de dépister précocement une autre affection oculaire, comme la cataracte ou le glaucome.

La cataracte

La cataracte est aussi un trouble de la vision lié à l'âge qui touche le cristallin. Avec le temps, il perd de sa transparence et les rayons lumineux parviennent moins bien à la rétine. Cette opacification semble due aux radicaux libres, des substances produites par l'organisme contribuant au vieillissement.

Les symptômes

Lorsque les symptômes de la cataracte apparaissent, celles-ci est déjà avancée :

Une vue qui paraît de plus en plus embrouillée. Une vision double ou un éblouissement plus facile en présence de lumières vives. Une perception fade et moins vive des couleurs. Une vision voilée. Les objets nous apparaissent comme s'ils étaient derrière une voile blanc. Il faut noter que la cataracte est indolore. La majorité des personnes de plus de 65 ans souffrent d'un début de cataracte. Généralement, elle n'occasionne alors pas de gêne visuelle trop importante mais elle tend à s'aggraver avec l'âge. Après 75 ans, les deux tiers de la population ont une cataracte qui nuit à leur vision.

Comment la prévenir ?

La cataracte est un phénomène naturel qui accompagne le vieillissement mais certaines mesures permettent de ralentir leur développement :

Ne pas fumer.

Protéger ses yeux du soleil. Il est important de porter un chapeau et des lunettes de soleil assurant une protection contre les rayons UVA et UVB.

Manger suffisamment de fruits et de légumes. Les anti-oxydants empêchent les réactions en chaîne néfastes provoquées par les radicaux libres, en cause dans la cataracte.

Consommer de la lutéine. Antioxydant puissant, on la retrouve dans les légumes verts comme le chou, l'épinard et le brocoli. Une consommation d'au moins 6 mg par jour réduirait de 20% à 50% le risque d'opération de la cataracte.

Consulter la fiche Lutéine pour en connaître les meilleures sources.

Contrôler sa glycémie en cas de diabète. Les personnes diabétiques doivent suivre de près leur glycémie, leur pression sanguine et leur taux de cholestérol afin de prévenir les troubles oculaires. Voir à ce sujet la fiche Complications du diabète.

Porter des lunettes avec des verres antireflet pour atténuer l'éblouissement ;

Avoir une prescription de lentilles adéquate : la vision est souvent modifiée au fur et à mesure que la cataracte progresse ; si c'est votre cas, consultez un optométriste afin qu'il ajuste les lentilles de vos lunettes ou de vos verres de contact ;

S'assurer d'avoir un éclairage suffisant pour mener ses activités d'intérieur.

Et la guérir ?

Lorsque la cataracte commence à se former et que les symptômes ne sont pas trop incommodes, la vision peut être améliorée par des mesures simples :

Aucun traitement ne peut restaurer la transparence d'un cristallin opacifié. Lorsque la cataracte est à un stade plus avancé, au point d'altérer la qualité de vie, la seule option thérapeutique consiste en l'ablation chirurgicale du contenu du cristallin et son remplacement par une lentille malléable synthétique. Couramment pratiquée, cette intervention améliore nettement la vision chez plus de 90 % des gens.

Le glaucome

Le glaucome est une maladie de l'œil qui touche 10% des personnes âgées de plus de 70 ans. C'est la deuxième cause de cécité dans le monde après la cataracte. Cependant, contrairement à celle-ci, il n'existe pas de traitement curatif contre le glaucome. L'acuité visuelle perdue en raison d'un glaucome ne peut donc

être retrouvée.

Les symptômes

Bien souvent, les personnes atteintes d'un glaucome sont sans symptômes durant une vingtaine d'années. Puis la vue périphérique apparaît embrouillée (les deux yeux sont atteints). Parfois, des douleurs oculaires et des maux de tête peuvent survenir. Comme la maladie progresse, il faut consulter au plus vite, sous peine de voir apparaître l'ultime symptôme : la cécité.

Il existe un autre type de glaucome, appelé « à angle fermé » mais celui-ci arrive beaucoup plus rarement. Il se caractérise par une douleur oculaire très forte et une vision soudainement floue. En général, la crise n'atteint qu'un œil. Dans ce cas, il est impératif de se rendre à l'hôpital le plus proche.

Les causes

Le glaucome est la conséquence de dommages au nerf optique. La plupart du temps, il survient à la suite de l'élévation de la pression à l'intérieur de l'œil (pression intraoculaire). En situation normale, celle-ci n'excède jamais 21 mmHg.

Toutefois, il peut arriver que la pression dans l'œil soit normale et qu'un glaucome survienne malgré tout. On pense que cela est causé par un moins bon apport sanguin vers le nerf optique, qui serait du à l'athérosclérose.

Pourquoi la pression monte-t-elle ?

À l'intérieur de l'œil, entre la cornée et l'iris, se trouve un espace appelé chambre antérieure (cliquez sur le schéma interactif ci-dessus). Cet espace est rempli d'un liquide appelé « humeur aqueuse ». Ce liquide transparent exerce plusieurs fonctions : il maintient la pression intraoculaire, donne sa forme au globe oculaire et nourrit le cristallin. L'humeur aqueuse est constamment renouvelée et circule dans l'œil.

En cas de glaucome, une diminution de l'excrétion de l'humeur aqueuse par sa voie de sortie se produit. L'excrétion du liquide est ralentie de façon progressive (ou bloqué dans le cas d'un glaucome à angle fermé) et la pression augmente petit à petit. Le nerf optique est alors affecté, rendant certaines régions de la rétine insensibles à la lumière.

Comment la prévenir ?

Les personnes âgées de plus de 40 ans ont tout intérêt à subir un examen complet de la vue tous les 2 ou 3 ans. Plus le glaucome est dépisté tôt, moins les pertes visuelles seront grandes. Il n'y a pas de recette miracle pour éviter le glaucome : adopter de saines habitudes de vie, maintenir un poids santé et une pression artérielle normale (Pour plus de détails, lire la fiche Glaucome).

La dégénérescence maculaire

Bien qu'il existe une forme héréditaire de cette maladie, la dégénérescence maculaire touche surtout les personnes âgées de plus de 55 ans. On la désigne alors par les initiales DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age). Environ 1 personne sur 7 âgée de 55 ans à 64 ans en est atteinte, et 1 sur 3 chez les plus de 75 ans. La dégénérescence maculaire entraîne une perte progressive et parfois importante de la vision centrale, qui devient de plus en plus floue.

Les symptômes

D'abord asymptomatique, la maladie évolue progressivement jusqu'à donner des symptômes caractéristiques, mais n'occasionne jamais de douleur.

Une vision centrale de plus en plus floue, qui se remarque d'abord à la lecture.

Une distorsion possible des lignes droites de près comme de loin. Une adaptation lente après un éblouissement par une lumière vive.

Une perception altérée des couleurs, qui paraissent plus ternes.

Au stade le plus avancé, une petite tache sombre au centre du champ visuel et une difficulté à reconnaître les visages surviennent. La dégénérescence maculaire se détecte grâce au test de la grille d'Amsler

Les causes

La macula est une petite zone située au centre de la rétine qui permet la vision centrale ; c'est l'endroit où l'acuité visuelle est la plus précise. Les personnes touchées par une DMLA ont de petites lésions jaunâtres dans leur macula, qu'on appelle des druses. Ils sont formés du fait d'une mauvaise élimination des pigments visuels. Ceux-ci sont censés se renouveler constamment mais chez les personnes atteintes, ils s'accumulent dans la macula, empêchant les vaisseaux sanguins d'irriguer la zone. La vue centrale est donc altérée.

Chez 1 personne sur 10, la dégénérescence s'aggrave. De nouveaux vaisseaux sanguins se forment sous la rétine et du sang peut s'échapper et endommager davantage la macula. La perte de vision est alors très rapide et peut être définitive si ce symptôme n'est pas traité à temps.

Comment la prévenir

Malheureusement, les dommages déjà causés à la macula sont la plupart du temps irréversibles. C'est pourquoi il est important de détecter la dégénérescence maculaire le plus tôt possible. Ainsi, cela permet de préserver un maximum de vision.



Selection du vendredi

TF1

21h10

NRJ Music Awards

Présenté par : Jarry

Huit candidats anonymes vont s'unir pour faire grimper une cagnotte commune. Pour cela, il suffit de répondre correctement à des questions de culture générale. Mais il y a un hic... Parmi eux, se cache un imposteur, qui va secrètement jouer contre le reste du groupe. À chaque mauvaise réponse, c'est la cagnotte de l'imposteur qui augmente au détriment de celle de l'équipe ! Les joueurs auront donc une double mission : bien répondre aux questions pour remporter de l'argent, mais aussi démasquer celui ou celle qui joue contre eux. Dans ce quiz, chaque réponse devient un indice, chaque hésitation peut semer le doute et chaque erreur peut être suspecte.



5

21h05

Primary Colors

Avec Emma Thompson, John Travolta, Kathy Bates, Billy Bob Thornton, Adrian Lester, Maura Tierney, Larry Hagman, Diane Ladd, Paul Guilfoyle, Rebecca Walker, Caroline Aaron

Petit-fils d'un des leaders ayant milité pour les droits civiques des Noirs, Henry Burton est un jeune idéaliste à la recherche d'une cause ou de quelqu'un en qui croire. Il se joint alors à la campagne présidentielle de Jack Stanton, gouverneur progressiste d'un petit État du Sud des États-Unis où ses ancêtres étaient esclaves, et fait la connaissance de sa nouvelle famille politique : Richard, brillant stratège ; Libby, d'une loyauté maladive, et Daisy, conseillère médiatique. Mais surtout, il découvre Jack et Susan Stanton.



Arnaques !



21h00

Présenté par : Julien Courbet

Ils ne sont ni traders ni grands investisseurs. Ce sont des Français comme les autres, qui ont mis de côté, année après année, quelques milliers d'euros. Des économies durement gagnées qu'ils pensaient faire fructifier... avant de tout perdre. Ce soir, «Arnaques !» enquête sur deux affaires de placements qui ont laissé des épargnants sur le carreau. Au sommaire : «La face cachée du roi du kebab». Il se dit

millionnaire grâce à son enseigne de restauration rapide et inspire confiance. Alors, lorsqu'il lance son club d'investissement, certains épargnants pensent avoir trouvé le bon filon - «168 victimes, 8 millions de préjudice : le grand cru de l'arnaque».



21h10

Simon Coleman

Avec Jean-Michel Tinivelli, Flavie Péan, Lilie Sussfeld, Romane Libert, Noam Kourdourli, Ted Etienne, Alike Del Sol, Lani Sogoyou, Vanessa Guedj, Diane Robert, Marie Fugain, Jean-Michel Noirey, Léon Bricout, Alex Doux



Lors d'un enterrement de vie de jeune fille organisé dans le massif de la Sainte-Baume, Jessica, 29 ans, amie proche de la future mariée Marine, est retrouvée morte au pied d'un ravin. Très vite, l'enquête écarte la thèse de l'accident et du suicide : Jessica a été poussée. Simon Coleman explore plusieurs pistes au sein du groupe de participantes. Anne-Laure, une jeune employée du gîte, surprise en train de manipuler des bijoux, puis Emma, l'amie d'enfance de Marine, jalouse et possessive, sont tour à tour soupçonnées. Mais une nouvelle piste mène à Daniel, ancien patron de Jessica, dont elle était amoureuse sans retour et pour cause : il avait une liaison avec une autre participante.



21h10

La boîte à secrets

Présenté par : Faustine Bollaert

On a tous des secrets que l'on garde enfouis au plus profond de nous. Qu'on a pris soin de ranger dans une boîte dont nous seul avons la clé. Des secrets tellement forts, surprenants ou émouvants qu'on a envie de les partager. Et si, le temps d'une soirée, on ouvrait la boîte de trois artistes afin de découvrir leurs secrets ? Ça promet quelques surprises... Ce soir, Faustine Bollaert accueille Charlotte de Turckheim, Jeff Panacloc et Ambre pour une soirée toujours plus festive et émouvante. Chaque invité a le plaisir de découvrir des surprises réalisées sur mesure avec la complicité de ses proches.



21h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

Contrôlé positif au cannabis et privé de permis, un automobiliste remet le contact dès que les gendarmes ont le dos tourné. Il pense reprendre la route comme si de rien n'était. Seulement, quelques minutes plus tard, il recroise par hasard le sergent-chef Damien, de la brigade de Verneuil-sur-Avre, dans l'Eure. Démantèlement d'un réseau de vols de voitures, ado fugueur au bord de l'autoroute, véhicule encastré dans la façade d'une maison : «Enquête d'action» embarque avec les gendarmes de trois départements voisins : l'Eure, la Seine-Maritime et l'Oise. Sur les routes de Normandie, une tendance agace les gendarmes autant qu'elle les mobilise : celle des contrevenants qui nient l'évidence.

